

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT,  
le vingt décembre**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel Franchomme, sise 1 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Monsieur Pascal NYS, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 décembre 2018 et qui a été affichée à la porte de la mairie et à l'espace culturel de la Ferme Franchomme, conformément à la loi.

---^---

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Délibérations affichées en mairie le 26 décembre 2018*

-----

---

---

**PRESENTS**

---

---

Pascal NYS, Maire,

Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE, Annie LEFEBVRE, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Etienne DELEPAUT, Adjoints au Maire,

André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers Délégués,

Francis VERCAMER, Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice DIMARCO, Barbara RUBIO, Christelle DUTRIAUX, Jérôme MEERSEMAN, Mikaël LESNE, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Guislaine LEPAGE, Conseillers,

Karima CHOUIA, conseillère.

**ABSENTS :**

Séverine CORBANIE, Conseillère

Moussa BACHIRI, Conseiller

**ABSENTS EXCUSES :**

Ghislaine BUYCK ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ,

Françoise PLOUVIER ayant donné procuration à Francis VERCAMER

## ORDRE DU JOUR

---

Approbation du PV du Conseil Municipal du 22 novembre 2018

1. Budget primitif 2019 – Budget principal 4
2. Constitution de provisions – Budget Principal 6
3. Taux d'impôts locaux
4. Budget primitif 2019 – Budget annexe Zéphyr 9
5. Budget primitif 2019 – Budget annexe Blanchisserie 9
6. Affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Nord – Régie personnalisée de l'abbaye de Vaucelles
7. Subventions aux associations
8. Admissions en non valeur
9. Projet de reconstruction pour la salle Leplat
10. Présentation du rapport CLETC compétences GEMAPI et SAGE
11. Tarif de publicité dans le magazine Tout Hem Mag
12. lille3000 - Signature de la convention
13. Renouvellement des conventions - culture
14. Avis sur la démolition de 64 logements rues Ampère et Edison. 24
15. PRU2 Délocalisation de la maison de la Lionderie – convention d'utilisation des locaux scolaires
16. Renouvellement des conventions - social
17. Participation aux écoles privées - avenants
18. Renouvellement des conventions - éducation jeunesse
19. Recensement de la Population - rémunérations 2019
20. Tarifs des concessions au cimetière
21. Renouvellement des conventions - sports
22. Conseil de la jeunesse – Désignation des membres 2019
23. Acquisition des parcelles BA 861et 863 rue Braquaval
24. Débat PADD révision du PLU Aubers
25. Débat PADD révision du PLU Bois Grenier
26. Débat PADD révision du PLU Fromelles
27. Débat PADD révision du PLU Le Maisnil
28. Débat PADD révision du PLU Radinghem en Weppes
29. Autorisation d'ester en justice pour la catastrophe naturelle de 2017

*La séance est ouverte à 19 heures.*

*Il est procédé à l'appel nominal.*

**M. Pascal NYS, Maire :** voici les annonces

- Arrivée de Marine Minet, qui sera coordinatrice du DRE, au CCAS, le 8 janvier. En termes de départs :
- Anne Bernard, attachée au CCAS, partie ce soir, en mutation pour la préfecture ;
- Marie Ancelin, coordinatrice du DRE, CCAS, départ prévu le 7 janvier, mutation à Lille Hellemmes ;
- Delphine Hamy, directrice du théâtre de l'Aventure, le 15 février, mutation vers Lomme ;
- Alexandre Ghesquière, police municipale, partira le 3 mars pour une mutation à Villeneuve-d'Ascq.

Toutes nos félicitations à Pauline Hennebelle, qui s'est pacée le 27 novembre. Pauline travaille aux services techniques, plus particulièrement au développement durable.

La naissance de Isaac, fils d'Adeline Vanspeybroeck, DGS, né le 15 décembre.

Les quelques rendez-vous à noter :

- le 21 décembre, demain soir, la grande parade de Noël, départ à 19 heures Maison du Foot, parade rue Jules Guesde suivie du feu d'artifice à 20h30, Grand-Place ;
- le 22 décembre, marché de Noël de la résidence de la Marque tout l'après-midi ;
- le 27 décembre Ciné Vacances : Le Roi Lion au Zéphyr, 15 heures ;
- le 8 janvier, cérémonie des vœux aux associations, commerçants, professions libérales, corps constitués, Zéphyr 19h30 ;
- le 11 janvier, vœux au personnel municipal, Salle des Fêtes, 16h30 ;
- samedi 12 janvier, élection de Miss Prestige, Zéphyr ;
- le 25 janvier, Christophe en solo, 21 h au Zéphyr ;
- le 26 janvier, les Samedis de la Cantoria, Cinq femmes et un piano, Salle des Fêtes, 17h30 ;
- du 25 au 27 janvier, Exposition Historihem, Ferme Franchomme ;
- le 27 janvier, Rendez-vous nature, Course à pied, marche nordique, randonnée, départ à la Grand-Place, à 8h45 ;
- le 29 janvier : lancement de la 2e édition du défi familles Zéro Déchet.

Je voulais remercier également ceux qui ont pu participer au don du sang aujourd'hui. Vous savez que nous essayons toujours de faire fort juste avant les fêtes. Il faut savoir que le challenge était élevé, cette année, puisque notre association Don du sang espérait atteindre les 1000 dons. Je pense qu'ils s'en sont rapprochés. Il faudra redoubler la mobilisation l'année prochaine.

Quelques informations :

- l'enquête publique concernant le PLU est en cours. Une permanence aura lieu en mairie le 4 janvier ;
- entrée en vigueur du nouveau plan bus à compter de la fin janvier. Nous formons beaucoup d'espoir sur la ligne expresse entre Hem et Villeneuve-d'Ascq, mais regrettons que cela n'ait pas été pris en compte immédiatement. Il y aura quelques semaines de délai entre l'ancien plan et le nouveau plan ;
- un cahier de doléances sera également disponible à compter de ce vendredi en mairie, un peu le même type que celui qu'a fait notre député à sa permanence il y a maintenant quelques jours ;
- belle moisson de prix pour la ville de Hem ces dernières semaines avec l'obtention de 3 fleurs au concours des villes et villages fleuris, merci à tous ceux qui ont collaboré, agents et élus ;

- l'obtention du prix Territoria Or pour le projet innovant qu'est le centre solidaire implanté dans l'église Saint-André ;
- l'obtention de 3 prix décernés par Odis : prix de la Gestion et de la Gouvernance, prix de l'Attirance. C'est un groupe de chefs d'entreprise qui fait travailler notamment des stagiaires de l'IESEG, qui décerne ces prix, merci.

Bonne nouvelle pour la ville de Hem et ses habitants : l'ANRU a validé le projet Lionderie-3 Baudets le 12 novembre dernier. Nous avons reçu le courrier ces derniers jours. La convention pourra donc être signée courant 2019.

Enfin, dernière information : le prochain conseil municipal sera le 7 février.

Lors de la conférence des présidents, nous avons décidé de bloquer un certain nombre de délibérations. Je vais vous en donner lecture : tout d'abord, l'approbation du PV du dernier conseil municipal, celui du 22 novembre 2018. Nous avons bloqué également :

- l'affiliation volontaire au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord, de la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles ;
- les admissions en non-valeur ;
- le projet de reconstruction pour la salle Leplat, la présentation du rapport CLECT, compétences GEMAPI et SAGE ;
- le tarif de publicité dans le magazine Tout Hem Mag ;
- lille3000, la signature de la convention ;
- le renouvellement des conventions, Culture ;
- le PRU2, délocalisation de la maison de la Lionderie, convention d'utilisation des locaux scolaires ;
- le renouvellement des conventions, social ;
- participations aux écoles privées, avenant ;
- renouvellement des conventions, éducation jeunesse ;
- recensement de la population, rémunérations 2019 ;
- tarifs des concessions au cimetière ;
- renouvellement des conventions, sports ;
- conseil de la jeunesse, désignation des membres 2019 ;
- l'acquisition des parcelles rue Braquaval ;
- les cinq délibérations concernant les débats PADD, révision du PLU pour les communes d'Aubers, Bois Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem en Weppes.

Les délibérations qui ont été bloquées sont les 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28, ce qui veut donc dire que nous délibérerons les 1 à 5, la 7, puis la 14<sup>e</sup>. Par rapport aux votes bloqués, qui est contre ? Abstentions ? Unanimité, merci. Sans plus tarder, je vous propose de vous faire une présentation groupée des délibérations 1, 2, 3, 4, 5 et 7.

## **1. BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL**

**M. Pascal NYS, Maire :** Notre budget primitif, comme chaque année depuis plusieurs années d'exercice, le mois de décembre est le mois de présentation des délibérations financières. Avec le diaporama qui va suivre, je vais vous présenter des délibérations. La 6 vient d'être votée. Ces délibérations concernent le budget principal 2019, la constitution de provisions, le taux d'imposition, les budgets annexes du Zéphyr et de la Blanchisserie, ainsi que les subventions aux associations. Je qualifierais ce budget de responsable, parce qu'il ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2019, malgré la suppression annoncée de la taxe d'habitation, dont nous ne mesurons pas encore précisément les effets, ni même la façon avec laquelle nous aurons le retour de l'État. Responsable, car en ces temps où le trop-plein d'impôts et de taxes déborde, la hausse fiscale doit être plus que jamais de rigueur. Responsable également parce que la ville de Hem va poursuivre

en 2019 sans emprunter sa politique ambitieuse d'investissement reconnue par la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Responsable encore parce que la ville peut se targuer d'avoir une dette égale à zéro et de ne pas faire peser sur les générations futures le remboursement des emprunts d'aujourd'hui. N'en déplaise d'ailleurs à la CRC, qui nous a pointé les réserves réalisées par la ville pour supporter financièrement ces investissements. Ce budget 2019 est aussi responsable parce qu'il consolide l'autofinancement, c'est-à-dire la meilleure ressource de l'investissement, essaie de contenir ses charges de fonctionnement, même si celles-ci, cette année, augmenteront malgré tout de 1,96 %, pour améliorer l'offre de services aux habitants, assurer un service public de qualité et de proximité, mieux accompagner le secteur associatif et satisfaire aux exigences normatives souvent exagérées de la réglementation. Notre équilibre budgétaire en fonctionnement, donc notre budget, s'équilibre à 20 800 000 euros. Le détail des postes principaux présentés dans cette section sera commenté dans les diapos qui suivent. La section d'investissement s'équilibre à 4 100 000, les recettes sont composées du fonds commun de TVA. Quand nous avons un investissement, nous payons une TVA comme tout un chacun de 20 %. Celle-ci nous est restituée l'année d'après, non pas à la hauteur de 20 %, mais de 7,5 % environ. Les mouvements d'ordre financier, pour 176 000 euros, sont des reprises de provisions que nous voyons d'ailleurs aussi bien en dépenses qu'en recettes. Des subventions à la hauteur de 924 000 euros sont notifiées et proviennent de fonds de concours, notamment de la MEL, qui n'ont pas encore été versés. La section de fonctionnement finance les dépenses courantes de la commune, elles sont généralement annuelles et reconduites d'année en année, selon les politiques menées. Elles sont parfois incompressibles, telles les dépenses d'assurance ou de personnel. La politique rigoureuse que nous menons sur cette part budgétaire depuis plus de 20 ans a permis d'assainir les comptes et de développer une politique d'investissement ambitieuse, qui transforme la ville jour après jour. Les recettes de fonctionnement se répartissent en trois grandes masses, les dotations, dont celles de l'État ou de la MEL, 52 % la fiscalité pour 35 %, les recettes propres de la ville pour 13 %, c'est-à-dire contrats ville, contrats enfance, la CAF, le département et les participations des usagers et autres cantines, cimetières, etc. L'évolution des taux, nous poursuivons notre politique bien entendu de maintien des taux depuis 2010, puisque c'est indispensable dans le contexte dans lequel nous sommes. Comme l'a indiqué la CRC, nos taux d'imposition, en plus de ne pas évoluer, restent inférieurs à ceux pratiqués sur la métropole. Les dépenses de fonctionnement connaissent une légère augmentation par rapport à 2018. De nouvelles actions mises en œuvre cette année ont démontré la nécessité de mobiliser plus de moyens pour certaines actions d'animation, par exemple, ou d'accompagnement des publics fragiles et/ou de la jeunesse. La première masse des dépenses, bien entendu, ce sont les dépenses de fonctionnement, du personnel. La masse salariale augmente de 2,94 % et représente plus de 51,5 % de la section de fonctionnement. Il faut savoir qu'à l'intérieur de cette masse, il y a notamment la police mutualisée, pour laquelle nous payons 100 %, même si nous la refacturons aux différentes villes adhérentes. La masse salariale présentée est d'autant plus alourdie par l'ensemble de cette dépense. L'évolution de la masse salariale dépend évidemment de plusieurs facteurs, l'évolution des effectifs. Cette année, nous avons renforcé les équipes des services techniques, puisque nous voulons continuer à mettre en œuvre de manière beaucoup plus rapide le projet de la ville et les différentes dépenses que nous pouvons avoir, que ce soit des dépenses d'entretien ou d'investissement. L'évolution est aussi liée aux dispositions prises par l'État, l'évolution de carrière, la valeur du point d'indice, les charges sociales attachées aux salaires de la fonction publique. Sur nombre de ces critères, la ville ne peut absolument pas intervenir, décidés par d'autres autorités et définis par des textes. La marge de manœuvre est donc assez faible. Depuis quelques années, cette masse reste plus ou moins stable, malgré les décisions nationales. Je rappelle, comme l'a souligné la CRC, que les effectifs ont diminué de 4 % en cinq ans. La répartition des dépenses, c'est une diapo avec les chiffres de la masse salariale, elle reste stable d'année en année. Les fonctions régaliennes restent les dépenses pour les écoles, avec 24 %, l'administration générale avec 27 %, l'aménagement et l'environnement pour 14 %, le choix de la commune dans les fonctions plus facultatives se porte d'abord sur le social et l'emploi, ce qui paraît logique, avec 14 % sur la jeunesse et le sport 11 %, et sur la culture 10 %.

## 2. CONSTITUTION DE PROVISIONS – BUDGET PRINCIPAL

**M. Pascal NYS, Maire :** La délibération 2 présente la poursuite de notre politique de prudence, avec la constitution de provisions pour faire face aux futurs projets du PRU2 et aux risques sur garantie d'emprunt du CCAS pour la modernisation notamment du foyer logement. Vous savez que nous voulons continuer à moderniser notre foyer logement, pour qu'il continue à être attractif. Une provision de 50 000 euros a été constituée pour 2019. L'en-cours des provisions et des réserves cumulées s'élèvera donc à 13 928 238 euros. L'évolution des dépenses en faveur des enfants et des jeunes, parmi les dépenses de fonctionnement en hausse, nous avons celles prévues pour les actions en faveur des enfants et des jeunes. Notre politique classe de découverte gratuite dans les écoles publiques nécessite de revoir le forfait communal en faveur des écoles privées, afin d'y intégrer le coût de cette prestation qui bénéficie à trois écoles par an pour les CM1 et les CM2. Des crédits complémentaires seront également inscrits pour le PIA jeunesse, avec l'appel à des agents de proximité dont la mission sera de se rapprocher en début de soirée de jeunes désœuvrés et de les amener vers des structures sportives, culturelles, sociales ou économiques, qui seront donc adaptées à leurs besoins, en lien avec les acteurs sociaux. Merci, Kamel, d'avoir travaillé sur ce dossier, ainsi que Jean-Adrien. La ville va aussi redéfinir le périmètre d'action de la plateforme jeunesse, pour l'ouvrir à davantage de jeunes et innover en offrant dès l'été prochain un centre de loisirs axé essentiellement sur le sport, ce qui est une demande récurrente. La solidarité sera aussi au cœur du projet de l'année 2019, avec des crédits supplémentaires pour la mise en œuvre du projet de gérontologie voté lors d'un précédent conseil municipal. 35 000 euros seront également prévus pour recourir à des prestations auprès de l'association AISE. Enfin, la ville prévoit, dans le cadre de la CTSE, de mettre en place un point d'aide aux parents, qui permettrait d'apporter une réponse ou une aide à des parents démunis de solutions face à leur progéniture. La ville s'est engagée, en ce qui concerne le commerce, à soutenir le commerce de proximité, en déposant un dossier auprès du FISAC. Je vous ai expliqué lors de la commission finances que ces financements seront arrêtés par l'État. Bonne nouvelle, nous en bénéficions pour un long moment. Ainsi, en 2019, elle va poursuivre les actions déjà menées en 2018 et mobiliser 23 000 euros pour valoriser le commerce local avec des animations, inciter les habitants à fréquenter les commerces ou encore accompagner la mise en place d'une carte de fidélité. La culture et l'animation ne sont pas oubliées, puisque 60 000 euros supplémentaires seront inscrits au BP 2019 pour assurer toutes les animations de la ville, qui prennent de plus en plus d'ampleur. Nous les intégrons dès le BP, puisque les crédits étaient inscrits au BS l'année dernière. Le 10 novembre, la ville a lancé un programme de randonnées et de sorties, je vous en parlais tout à l'heure, qui permet de valoriser nos chemins et la campagne hémis avec les associations. Les dépenses liées aux animations et prestations sont intégrées dans le budget 2019. De même, la ville a relancé en 2018 le défilé d'Halloween, qui a eu un vif succès. Des crédits supplémentaires semblent donc nécessaires et bien entendu, nous les avons inscrits. Enfin, nous nous sommes associés aux Festivités de Lille 3000 sous le thème de l'eldorado. Nous allons donner une touche de ce thème à bon nombre de rendez-vous traditionnels en 2019. Nous fêterons également les 25 ans du jumelage avec nos amis allemands. En ce qui concerne les associations, un coup de pouce à certaines associations sera donné cette année. Tout d'abord, exceptionnellement, la ville prévoit de verser une subvention à l'association Louise Michel, chère à Thérèse. Cette association est investie dans la lutte contre les violences faites aux femmes et est partenaire de sensibilisations auprès du public. Notez que Hem accueillera le temps fort de cette campagne de sensibilisation contre les violences en novembre 2019. Un coup de pouce exceptionnel sera également donné à des associations des quartiers Hauts Champs – Longchamp qui œuvrent aux côtés des centres sociaux et qui sont lourdement pénalisées par la suppression des contrats aidés. Il s'agit de l'AJDF et de AISE, qui bénéficieront également des prestations citées tout à l'heure. 1800 euros seront également prévus pour le SIAVIC, qui a vu ses financements particulièrement pénalisés par l'État, dans le cadre de la politique de la ville. 2000 euros seront également prévus pour Ainsi Danse, qui vient d'intégrer les locaux de la Cantoria. Je ne vais pas détailler toutes les augmentations, il y a également quelques baisses, qui vont en général suite à des critères non atteints. Sachez que Hem continuera bien

entendu à soutenir le tissu associatif cette année avec un budget global de subvention de près d'un million d'euros. Après avoir détaillé les dépenses de fonctionnement, je vous propose de passer à la section investissements. Après 15 ans d'efforts, la ville débute l'année 2019 avec une dette égale à zéro. Je le dis souvent, je le répète souvent, mais c'est une force, un privilège. Le contexte actuel que nous comptons bien conserver à l'approche des grands projets PRU, mais également de la salle Leplat, par exemple. Il faut quand même imaginer que la part ville, à travers le PRU, sera d'environ 23 millions toutes taxes. C'est peut-être à rapprocher avec les chiffres dénoncés par la CRC sur le fait que nous avons un bas de laine un peu important. Il faut savoir quand même que le nouveau centre social de la Lionderie est estimé pour le moment à près de 4,5 millions. La nouvelle école Jules Ferry est également estimée à 4,5 millions. La salle Blaise Pascal est estimée à près d'un million et l'antenne sociale Saint-Exupéry à plus de 3,3 millions. La salle des sports qui sera disposée sur le terrain Roux est à plus de 2 150 000. Bien entendu, les chiffres que je vous donne sont toutes taxes, nous allons chercher du financement, mais vous imaginez bien que nos 23 millions font un peu faible, lorsque vous voyez ces sommes. Et pourtant, nous n'avons que 23 millions, même si c'est aujourd'hui notre bas de laine, nous pouvons considérer qu'une fois que nous aurons fait l'ensemble de ces travaux et encore bien d'autres, puisque vous savez qu'il y a les coûts d'aménagement et les espaces verts sur la Lionderie qui seront budgétés aux environs de 7 millions. Ils seront totalement à notre charge, puisque ce sont des espaces verts et il est compliqué d'obtenir des financements sur ce type d'investissement. L'autofinancement, c'est-à-dire l'épargne réalisée par la ville au profit de son investissement, est en légère augmentation. Il permet l'entretien et la préservation du patrimoine que nous avons sanctuarisés avec les PPIM, la modernisation de l'offre de services et les conditions d'accueil des habitants. Le développement de grands projets de restructuration urbaine ou d'équipement permet surtout de limiter le recours à l'emprunt et ainsi ne pas faire peser aux générations futures des dépenses que nous réalisons aujourd'hui. À Hem, nous n'empruntons plus depuis près de vingt ans. Nos dépenses d'investissement se montent à 4,1 millions. Cette section se répartit entre les PPIM pour un montant de 1 775 911 euros et des projets complémentaires précis pour un montant de 2 146 458, le solde étant des opérations d'ordre. Des investissements en faveur du service public, la ville a prévu de moderniser son site Internet pour le rendre plus accessible sur mobile, pour un montant de 18 000 euros, d'acquérir du mobilier neuf pour les salles de réunion de l'Hôtel de Ville pour 100 000 euros, d'acquérir du matériel perfectionné pour entretenir les espaces verts de plus en plus nombreux, notamment à travers le développement du programme NPRU, ceci pour un peu plus de 49 000 euros. La rénovation urbaine, je l'ai dit au préalable, le comité national de l'ANRU a donné son feu vert pour le projet de renouvellement urbain de la Lionderie-3 Baudets. Celui-ci sera donc régulièrement à l'ordre du jour de nos prochains conseils municipaux et nos futurs exercices budgétaires. Le budget 2019 prévoit 180 000 euros nécessaires à la démolition de la maison de la Lionderie, qui devrait intervenir au tout début du premier semestre 2019 et en même temps que la démolition de l'immeuble Braille. 50 000 euros sont prévus pour les études liées à la reconstruction du centre social Saint-Exupéry sur le site actuel et le futur centre qui sera implanté au cœur de la Lionderie. Enfin, 30 000 euros sont inscrits pour le projet de l'école Jules Ferry, dont le concours d'architecte devra être prochainement lancé. Deux gros projets sont liés au patrimoine local, financés et concrétisés en 2019. 300 000 euros pour réaliser le musée d'histoire local à la Ferme Franchomme, abandonné lors de la DM de novembre pour non-commencement des travaux et donc réinscrit cette année. Enfin, 326 600 euros sont inscrits pour poursuivre la rénovation de la ferme Braquaval. Nous croisons les doigts pour une ouverture dans le dernier trimestre. Des crédits sont également inscrits pour les projets d'aménagement dans la ville, avec 400 000 euros pour l'accessibilité et l'aménagement du parvis et du parc autour de l'Hôtel de Ville. 10 000 euros complémentaires sont inscrits pour financer l'étude d'aménagement paysager autour de la place de la République, autour de l'église Saint-Corneille, de façon à pouvoir limiter la vitesse des véhicules et assurer une meilleure fluidité des piétons qui se rendent aux commerces ou à la Cantoria. Cet équipement accueille entre 800 et 900 personnes environ, presque 1000 par semaine. 80 000 euros sont inscrits pour réaliser des parkings, sollicités par les habitants. En l'occurrence, il s'agit de parkings dans la cité Jardins, qui permettent le stationnement de 4, 5, 6, parfois 10 voitures et qui aident beaucoup à la fluidité dans nos rues. Enfin, 12 000 euros se répartissent entre les plantations d'arbres, des actions de végétalisation de la commune, de la sensibilisation au Zéro déchet, lancée en

mars 2018. Nous avons prévu un budget de 547 900 euros pour réaliser des acquisitions foncières, notamment les terrains situés à la Blanchisserie, qui permettront éventuellement un développement des activités de la ferme Braquaval. La dernière maison quand vous remontez la rue du 6 Juin 1944 également, cela permettra d'aménager le site du CTM, par l'intermédiaire d'un appel à manifestation d'intérêt, ce qui permettra également de parachever le cœur de ville. La maison de la rue Vaillant, ces crédits, espérons-le, permettront de financer l'achat du salon de thé si la ville arrive à en décider son propriétaire. Nous avons repris contact avec le propriétaire, qui pour l'instant est aux abonnés absents. Nous allons tenir bon et nous allons faire le maximum pour essayer de pouvoir enfin contractualiser avec lui. Les plans pluriannuels d'investissement et de maintenance sont devenus des incontournables du budget, identifiés pour la modernisation, l'entretien et la mise aux normes des équipements. Ils comptent une partie plutôt très importante en investissement, puisqu'il s'agit quand même de 1 775 911 euros, une partie en fonctionnement, liée à la maintenance, qui représente une somme de 126 100 euros. Cette maintenance, c'est souvent des contrôles, des extincteurs, des équipements de sécurité. En ce qui concerne les écoles et restaurants scolaires, le PPIM s'élève en 2019 à 150 000 euros. Outre les petits travaux de sécurité dans les écoles, c'est habituel, en 2019, nous consacrerons la quasi-totalité de la somme à la réfection des peintures et plafonds de l'école Victor Hugo. Ils en ont bien besoin. Des crédits seront également prévus pour doubler les classes de CE1 à l'école Marie Curie. 100 000 euros pour le PPIM des équipements culturels dépensés pour l'insonorisation de la Neuve Grange de Franchomme, là où nous sommes, puisque nous avons des difficultés à avoir un son qui ne se propage pas. Une étude de suivi de travaux sera effectuée sur l'année 2019. Une partie des crédits est également prévue pour l'équipement scénique de la salle Dunant, afin qu'elle puisse accueillir de nouveaux spectacles. Je pense que nous avons tous constaté qu'à chaque fois que nous allons à la salle Dunant, nous voyons un matériel cassé. Nous l'avons enlevé, c'est bien, mais nous ne le remplaçons jamais. Cette salle polyvalente est agréable, intéressante, mais a perdu son côté possible sur des spectacles, donc nous allons faire le maximum pour lui redonner ce caractère de salle de spectacles possible, notamment avec Hemix à côté, c'est plutôt sympathique pour les manifestations, mais également pour le théâtre, différentes troupes ou chanteurs. L'objectif est donc réellement de redonner à cette salle ce qu'elle était au tout début de sa création. Au niveau des sports, le PPI permettra en 2019 de poursuivre la rénovation du site Dubus, avec la rénovation de la toiture des vestiaires, sur laquelle seront posés des panneaux photovoltaïques, financés dans le cadre de notre PPIM transition énergétique, nous y reviendrons après, afin de réduire la facture énergétique. Bien sûr, une partie des crédits est réservée aux petits travaux de sécurité et de mise aux normes des équipements sportifs. Étienne, je pense que ta liste est longue. En ce qui concerne la solidarité et la petite enfance, l'essentiel du budget sera consacré à l'extension de la maison de la petite enfance, retenue dans le cadre du NPRU, ceci pour un montant de 160 000 euros. Le PPIM autres bâtiments sera consacré en partie à la poursuite des travaux de confortation et d'embellissement de notre bâtiment le plus ancien, à savoir l'église Saint-Corneille. 245 000 euros sont inscrits sur le PPIM éclairage public voirie pour l'effacement des réseaux, notamment à Beaumont, mais aussi pour sécuriser les passages piétons. 10 000 euros seront dépensés également pour remplacer les bornes électriques du marché de la Grand-Place, sachant que la ville commencera en 2019 à s'équiper de bornes de chargement pour véhicules électriques. Vidéoprotection, prévention, sécurité, 250 000 euros, c'est le montant réservé chaque année pour la vidéoprotection, la prévention et la sécurité. 90 000 euros seront prévus pour augmenter l'offre des caméras et bien sûr faire face aux réparations de celles-ci. 60 000 euros sont investis pour remplacer l'ensemble des radars pédagogiques devenus obsolètes. Je dirais même que nous allons pouvoir également augmenter le parc. Ce PPIM tient compte désormais de la maintenance des défibrillateurs. Il prévoit également les crédits pour les accès sécurisés que la ville déploie dans les différents équipements, c'est-à-dire les badges, les « Salto ». En ce qui concerne la gestion urbaine de proximité, le PPIM s'élève à 60 000 euros. Il est surtout consacré au mobilier urbain, à la végétalisation, au renforcement des campagnes de dératissage de plus en plus nombreuses sur 2018, notamment avec les problèmes de sécheresse, qui s'ajoutent également aux crédits prévus pour l'environnement et les chemins piétonniers. Le PPIM chemins piétonniers s'élève à 125 000 euros. En 2019, il va s'attacher à entretenir les chemins existants, améliorer la signalétique et accompagner la MEL dans la réalisation de la fameuse piste cyclable entre Hem et Forest. Je vous propose que nous croisions tous et toutes



les doigts pour que la MEL tienne réellement ses promesses sur le sujet. Les trois autres PPIM viennent compléter les précédents. Tout d'abord, celui de la transition écologique, d'un montant de 150 000 euros, qui financera entre autres des panneaux solaires sur la toiture du vestiaire Dubus. Nous avons un programme ambitieux pour pouvoir mettre un maximum de panneaux photovoltaïques sur nos équipements. Il est évident qu'il ne faut pas compter la rentabilité, mais plutôt l'effet que cela peut induire. La rentabilité, notamment sur certains bâtiments, est complètement illusoire. Par contre, le fait d'avoir un peu moins d'empreinte carbone ne peut aller que dans le bon sens. Le PPIM matériel est réparti entre les différents services de la mairie, avec une majoration vue précédemment pour le mobilier de l'Hôtel de Ville. Le PPIM accessibilité permet de financer les engagements pris dans le cadre de l'ADAP, c'est-à-dire l'agenda d'accessibilité programmé. Des aides aux particuliers pour financer les Hémois qui s'engagent dans des travaux en faveur du développement durable, l'enveloppe réservée est de 45 000 euros. Des crédits sont prévus pour financer les particuliers, familles modestes et très modestes dans le cadre du PIG habitat durable pour une somme de 30 000 euros. Nouveaux cette année, les 45 000 euros pour aider les commerçants à se mettre aux normes, moderniser leur commerce dans le cadre du FISAC. J'en ai fini pour le budget mairie.

### **3. BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZEPHYR**

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vais maintenant passer au budget annexe du Zéphyr dont les chiffres sont présentés ici hors taxes. Vous savez que nous récupérons la TVA sur cet établissement. Les recettes des spectacles sont évaluées, comme vous pouvez le voir, à 352 520 euros, les estimations de recettes de location à près de 110 000 euros, les estimations des autres recettes à 7500 euros, pour un total de 469 698 euros. Les coûts d'acquisition et spectacles sont toujours en décalé, puisque vous savez que nous avons un système d'acompte et ensuite, nous payons à la régularisation du spectacle pour 503 165 euros. La masse salariale, c'est-à-dire le directeur et l'ensemble des intermittents, pour un montant de 77 540 euros. Les autres dépenses d'exploitation à 63 560 euros sont notamment les fluides. La communication et le marketing, chaque année, sont de 70 000 euros, les amortissements de 115 000 euros, ce qui fait un total des dépenses de 829 000 euros, avec une subvention d'équilibre de 359 567 euros. À noter que cette année nous poursuivons l'équipement scénique, afin de limiter les locations de matériel, avec une dépense de 50 000 euros. Vous voyez donc que le Zéphyr s'équilibre peu à peu.

### **4. BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE BLANCHISSERIE**

**M. Pascal NYS, Maire :** Je termine les budgets par celui de la Blanchisserie. Le budget annexe devait être cette fois le dernier avant la clôture définitive, puisque les voiries réalisées par la ville sont en cours de rétrocession à la MEL. Ce budget ne contient qu'une variation de stocks fonciers équilibrés par la subvention du budget principal de 509 613,05 euros. Voilà pour les grandes lignes des BP 2019. Avant de passer la parole à ceux qui souhaitent intervenir, je ne doute pas qu'ils seront nombreux, je souhaiterais remercier l'ensemble des services et des élus qui œuvrent à l'élaboration de ce budget, y compris Monsieur le conseiller aux finances qui, avec ses maquettes, nous aide bien sur ces budgets. Ce budget 2019 s'inscrit dans la continuité des précédents. Il se veut être un budget solidaire et responsable, il traduit l'objectif de poursuivre le développement de notre ville, la rendre encore plus attractive, plus moderne, plus dynamique, en développant une offre de services de qualité pour la population, une offre cohérente qui fédère et rend nos habitants fiers de notre ville. Il traduit également l'objectif de poursuivre notre politique financière de bonne gestion, sans augmentation d'impôts et sans emprunt. Je vous remercie. Je vais laisser la parole. Madame Chouia, vous voulez peut-être prendre la parole ?

**Mme Karima CHOUIA :** C'est sûr, même. Monsieur le Maire, chers collègues, voilà donc présentée aujourd'hui l'application concrète de vos choix politiques pour l'année à venir. Ces choix sont censés permettre de répondre aux difficultés de ceux de nos concitoyens qui souffrent des inégalités sociales et territoriales. Il n'a échappé à personne que depuis plus d'un mois, l'actualité du pays est ponctuée

par la protestation des Gilets Jaunes. Si beaucoup de nos concitoyens se sont retrouvés sur les ronds-points, si la France est le pays des ronds-points qui banalisent et enlaidissent souvent nos entrées de ville, c'est parce que la France, depuis des lustres, a déménagé son territoire, a éloigné lieu de travail et lieu de résidence, chassé aux périphéries les familles les moins fortunées, livré ses milieux naturels et bonnes terres agricoles à l'urbanisation. Nos concitoyens ont exprimé leurs attentes en matière de pouvoir d'achat, de vivre ensemble et de prise en compte de leur avis. La réponse à ces attentes est déclinable à l'échelle de notre commune. Notre ville peut agir concrètement en baissant les taux d'imposition, en prévoyant des régimes d'abattement, en proposant une tarification de ses prestations justes et solidaires, contribuant ainsi à un soutien important en direction des familles. En résumé, nous avons les moyens de favoriser la transition écologique, tout en contribuant à améliorer le pouvoir d'achat des Hémois. Sur le budget primitif de la ville, sur les recettes de fonctionnement, les contributions directes et indirectes sur le budget global, les Hémois contribuent grandement à ce budget. Dès lors, il me semble plus qu'opportun de recueillir leur avis et d'en tenir compte sur les projets qui les concernent. Votre absence de réelle concertation est un frein à l'acceptation de certaines mesures que vous jugez prioritaires. J'ai bien compris que vous agissiez en fonction de votre feuille de route issue du GOPH, le premier date de 1999, réajusté en 2014, mais le monde a évolué. Vous restez trop souvent ancré sur vos choix anciens et dépassés.

Sur les taux des impôts locaux, nous aurions pu envisager d'atténuer la pression fiscale sur les ménages hémois, par la mise en place d'une politique d'abattement, par exemple. La ville a les moyens de le faire, les Hémois auraient ainsi pu gagner en pouvoir d'achat. L'impôt finance les services publics de la ville, permet de subventionner des activités des associations de toutes sortes qui existent sur le territoire. Mais l'impôt, c'est aussi ce qui permet de rétablir une certaine égalité entre les habitants de cette ville, de maintenir ou de rétablir les liens sociaux et le vivre ensemble et de faire de Hem une ville agréable à vivre. À Hem, la pression fiscale est importante. La CRC l'a relevé. Cette pression fiscale a permis de désendetter la ville, pourtant, vous envisagez une hausse potentielle si l'État ne compense pas la disparition complète de la taxe d'habitation. C'était inscrit dans le rapport d'orientation budgétaire que nous avons vu au précédent conseil.

Dire depuis des années le nombre d'années cumulées durant lesquelles les taux d'imposition n'ont pas augmenté, c'est une chose, mais communiquer sur la possible hausse en est une autre. À mon sens, c'est bien plus transparent vis-à-vis des contribuables hémois. Sur les dépenses de fonctionnement, vous voulez maîtriser rigoureusement les charges. Pour moi, cela ne saurait se faire au détriment de la qualité des services publics locaux assurés par les agents de la ville. Ils contribuent pour une part à faire vivre les valeurs de la République, mais aussi à répondre au besoin de proximité exprimé par de nombreux Hémois et Hémoises. Vos annonces sur le recrutement en renforcement des services vont dans le bon sens. Sur les 274 effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 87 sont sur des postes d'agents contractuels. Je formule donc le vœu que la ville puisse confirmer sa volonté de justice sociale et lutter contre la précarité en proposant l'intégration des agents contractuels sur des postes pérennes budgétés. Je souhaite aussi le passage à temps complet d'agents à temps non complet. Je rappelle que notre conseil municipal a voté un tableau des effectifs de l'ordre de 336 postes et que seuls 274 sont pourvus. Avec la modernisation des services publics et l'obligation de l'adaptation du temps de travail, conformément à la loi, je pense que nous devrions travailler également à une évaluation des indemnités des agents, proposer un régime indemnitaire incitatif pour tous. Des solutions sont possibles, nous pourrions les changer.

Sur vos projections de dépenses à caractère général, vous n'envisagez aucune hausse en énergie, électricité ou combustible. Je pense que l'augmentation significative des prix des produits carbonés va se poursuivre, notre budget sera impacté. Sauf déni du bouleversement du climat, de ce que beaucoup nomment déjà une crise d'effondrement, sauf à tenir à tout prix à faire la fortune des pays producteurs de pétrole et de gaz et des firmes associées, il faut vite nous départir de notre dépendance et de notre addiction au carbone. La ville entame le chantier, mais nous aurions tout à gagner à prioriser la transition énergétique avec un budget dédié à la rénovation du patrimoine communal dans sa globalité et le développement des énergies renouvelables. Nous porterions ainsi

une politique volontariste pour les économies d'énergie et la lutte pour le climat. Celle-ci reposerait également sur la reconquête de la biodiversité et de la nature en ville. J'aurais préféré investir plus significativement que vous ne le faites dans la création de nouveaux espaces verts dans tous les quartiers de la ville, développer les chemins piétonniers en ville et non uniquement sur les chemins de promenade et sécuriser les pistes cyclables. Tout cela contribue à une politique de mobilité efficace, qui permet de favoriser l'usage des modes de déplacement doux et encourage le report modal. Le coup de pouce à l'insertion pour les associations est nécessaire. Par contre, je ne comprends pas ce qui justifie l'augmentation de 2000 euros pour Ainsi Danse. Vous ne m'avez présenté aucun chiffre, aucun élément concret qui appuie ce choix. Cette association bénéficie déjà de l'utilisation exclusive des salles de danse nouvellement rénovées et étendues. Quelle est la part totale des subventions directes et indirectes ville perçues par Ainsi Danse ? Pourquoi refusez-vous qu'une nouvelle association propose des cours de danse sur la ville sous prétexte qu'il en existe déjà une ? C'est contraire pour moi à tous les principes d'égalité et de liberté d'association. Sur les dépenses d'investissement, la poursuite de la modernisation des services publics doit être accentuée, pour être en adéquation avec les attentes fortes des Hémois de tous âges.

Par contre, vos projections sur le patrimoine local me stupéfient. 300 000 euros pour la construction d'un musée d'histoire locale. À votre place, je n'aurais pas privilégié cette dépense pour moi inopportune. Aujourd'hui, à Hem, à la Ferme Franchomme, nous avons une bibliothèque associative gérée par des bénévoles qui n'est ni adaptée à la demande hémoise, ni compétitive. J'aurais consacré ces moyens à la création d'une vraie bibliothèque-ludothèque municipale, digne d'une ville de 20 000 habitants. Pour expliquer ma position, quelques chiffres : le prix de l'abonnement à la bibliothèque pour tous à Hem est de 30 euros par an par foyer. La ville de Lys-lez-Lannoy, notre voisine, a une bibliothèque municipale et pratique un tarif de 8 euros par an pour un adulte et c'est gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans. Quand vous êtes extérieurs, Hémois par exemple, vous payez 11 euros par an à Lys-lez-Lannoy et 4 euros pour les enfants. Nombre d'Hémois ont choisi d'utiliser la bibliothèque de Lys-lez-Lannoy, plutôt que celle de Hem. La tarification y est juste, solidaire et incite au développement de la lecture. En résumé, c'est une affaire de priorité. Pour ma part, je trouve bien plus utile et adapté d'investir 300 000 euros pour créer une bibliothèque-ludothèque, qu'un musée d'histoire locale.

Passons maintenant à la Ferme Braquaval. 323 500 euros pour la rénovation intérieure. Les sommes évoquées depuis quelques années sur ce projet commencent à être impressionnantes, pour un projet que vous jugez phare, éthique, écolo, social, solidaire. Dans les faits, vous investissez l'argent du contribuable hémois pour que des entreprises et des sociétés viennent s'y installer pour développer leurs activités commerciales. D'économie sociale et solidaire il ne sera pas question. Les porteurs déjà connus ne relèvent de l'ESS ni par leur statut ni par leur objet social. Aucune coopérative ou entreprise à vocation sociale ou d'insertion n'occupera le site. Ce sont des entreprises, le brasseur, la savonnerie. Un rapide calcul à la louche chiffre des investissements à 1 550 000 euros pour l'instant. Là encore, nous n'avons pas les mêmes priorités. Cet argent aurait été bien plus utile au développement d'une ferme pédagogique, par exemple, d'une AMAP, un restaurant solidaire et écolo de type open source. Je m'interroge sur le fait de ne pas avoir intégré la Ferme Braquaval au budget annexe de la Blanchisserie, puisque nous sommes sur le même site. Il s'agit d'un périmètre, pourquoi ne pas avoir augmenté ce périmètre ? Viendra le moment où il faudra également établir un bilan des investissements et la plus-value pour les Hémois. J'attire votre attention sur votre souhait de développer la création de parkings pour véhicules. Bien souvent, les parcs à destination des deux-roues sont les grands oubliés de ces aménagements. Soyons incitatifs en réduisant la part de la voiture pour inclure sur chaque parking des arceaux à vélo. Les parkings répondent trop souvent à un besoin ponctuel dans le temps, ils sont sous-utilisés en journée quand ils sont pleins la nuit à certains endroits et inversement pour d'autres. Chacun veut une place, mais chacun oublie que les trajets intramuros peuvent aussi se faire à pied et/ou à vélo. Il me semble judicieux et prioritaire de réaliser une étude interne sur l'utilisation de nos parkings actuels avant toute nouvelle construction. Envisageons l'innovation, puisque nous savons tous que certains parkings sont sous-utilisés aujourd'hui la journée, matérialisons des espaces de rendez-vous pour développer le covoiturage

dans la ville et proposons un bloc de mise en contact des Hémois, pourquoi pas, avec une association locale qui serait partante.

L'extension de la maison de la petite enfance va-t-elle coïncider avec une extension de la capacité d'accueil? Parce que là encore, c'est une demande des familles de pouvoir trouver une place en accueil collectif plus adapté aux revenus des familles modestes ou en difficultés.

Sur le cadre de vie, je trouve que les projections financières ne sont pas assez ambitieuses. 60 000 euros, c'est peu, trop peu par rapport aux attentes des Hémois. Le cadre de vie, c'est ce qui rend attractive notre ville. Cette enveloppe n'est pas ambitieuse. Les 5000 euros prévus sur le zéro déchet ne vont pas permettre à mon sens de relancer les défis et de proposer de nouveaux ateliers. Le bilan du premier défi est peu glorieux, il faut poser les bonnes questions. Le portage politique n'a pas été fort et du coup, cela ne fonctionne pas. Changer ses pratiques, c'est dur, c'est une lutte et le naturel revient forcément. Avoir mis de côté le suivi régulier des familles, c'est un défaut, cela aurait peut-être pu les motiver à poursuivre. La motivation seul chez soi est compliquée, à moins d'être très impliqué à la base. L'aide aux particuliers sur le développement durable est une bonne chose, bien qu'elle mériterait d'être abondée significativement pour toucher encore plus de ménages. Il est démontré que le zéro déchet et le développement durable sont des outils efficaces pour contribuer à lutter contre la précarité énergétique et in fine pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus fragiles.

Vous aviez évoqué l'expérimentation d'un budget participatif lors du rapport d'orientation budgétaire, je ne vois nulle part le montant dédié à ce sujet. Pourriez-vous en préciser le montant, les critères et objectifs et le calendrier d'application? Sur le budget primitif du Zéphyr, la subvention d'équilibre baisse pour arriver à 360 000 euros. C'est plutôt positif. J'entends vos réserves sur la difficulté à évaluer finement le budget, mais je pense qu'il faut véritablement se questionner sur l'objet principal de cet équipement. Vous avez modifié l'objectif initial sans vous questionner sur les codes de son non-envol, parce que vous avez proposé cet équipement sans réaliser au préalable une étude de besoin. Je vous rappelle que vous aviez voulu cette salle de spectacles parce que les concerts de l'ensemble orchestral hémois étaient à l'étroit à la salle Leplat. Vous avez donc décidé que la ville devait construire un nouvel équipement, sans concertation avec la population et sans une quelconque étude préalable. J'ai bien compris au travers de nos différents échanges que vous voyez désormais la salle de spectacles comme un outil de rayonnement et d'attractivité pour la ville, au lieu de répondre à son objectif premier voté par tous autour de la table, c'est-à-dire être une salle de spectacles, un vrai outil de médiation culturelle, accessible à tous et adapté au public hémois dans sa globalité.

Voilà où se situent nos différences de fond. Vos projections budgétaires vont d'ailleurs dans le sens de mon propos. Les dépenses et les recettes de spectacles sont prévues à la baisse. Pourquoi? Parce que le public n'est pas au rendez-vous? Un travail sur la programmation, sur la mise en œuvre d'une tarification préférentielle sont des pistes à étudier pour améliorer l'attractivité de cet équipement pour les Hémois. Je vous l'accorde, cela ne suffira sans doute pas, mais il faut quand même nous questionner sur les causes réelles, sans filtre, en toute objectivité et transparence, pour envisager l'évolution et l'adaptation de l'offre existante. Je vous l'ai déjà proposé, mais vous restez sourds à cette proposition. Je suis toujours disponible pour un temps de travail collectif. En parallèle, vous avez amplifié la location de salles à des entreprises privées pour rentabiliser l'équipement. Cela semble fonctionner et permet, outre de trouver un équilibre financier à l'équipement, de répondre à une attente des entreprises locales. Je mets régulièrement en avant le coût de cet équipement, parce que l'objectif premier qui a conduit à sa construction et que nous avons voté au sein de ce conseil était bien de doter la ville d'une salle de spectacles. Or, au fil de son exploitation, nous n'avons pu que constater que les Hémois, principaux financeurs de l'équipement, n'étaient pas ceux qui assistaient aux spectacles et que certains étaient annulés par manque de réservation. Entendons-nous bien, je ne fais pas référence aux animations de la ville délocalisées au Zéphyr, mais bien des spectacles ayant vocation à en faire une salle de spectacles. J'estime que nous aurons collectivement relevé le défi de faire fonctionner cette salle de spectacles lorsque les Hémois pourront tous participer et se saisir de

l'équipement culturel qu'ils financent, pas uniquement parce que nous louons la salle. Cela rentrerait dans une véritable politique culturelle dont le bénéfice est indéniable pour chacun. C'est un investissement sur l'avenir qui, même s'il devait être déficitaire, ne me pose aucun problème, car la plus-value qualitative dans la vie des Hémois et l'ouverture aux autres bénéficieraient à tous. Soyons honnêtes et objectifs, il y a encore du travail à mener pour diversifier les publics et augmenter la fréquentation de cet équipement. En résumé, comme le dit souvent notre adjoint à la culture : la culture a un coût. Je suis d'accord, mais vigilante. Il faut que ce coût soit un investissement pour l'éveil culturel de tous les Hémois.

Sur le budget de la Blanchisserie, je me suis déjà exprimée. J'attends donc le bilan détaillé qui nous permettra de mettre en perspective le coût supporté par la collectivité, au regard de l'emploi net créé. Un tableau représentatif du nombre d'emplois créés, occupés par des Hémois, ou juste transférés sur cette zone d'activités me semble indispensable pour juger de la réussite ou non de cette opération. Le périmètre me semble devoir être revu également, pour y intégrer la Ferme Braquaval et éventuellement, demain, le futur centre commercial prévu dans le cadre du projet NPRU2. Sur les subventions aux associations, aux côtés des services publics, les associations sont des acteurs majeurs du dynamisme de la ville, de la solidarité à la culture, en passant par le sport et le commerce, leurs activités couvrent tous les domaines de la vie. Au sein de notre démocratie, les associations agissent pour plus de solidarité et de cohésion sociale. Or, les financements publics, particulièrement ceux de l'État, sont en baisse. L'emploi associatif doit être consolidé, le bénévolat valorisé, car ils constituent des savoir-faire et des savoir-vivre précieux pour notre ville. Nous devons sanctuariser notre soutien aux associations hémoises. Le budget que nous consacrons aux forces vives de notre ville a très légèrement évolué depuis le début du mandat. 944 000 en 2015, 984 000 en 2019. Cependant, dans la forme de présentation de ce tableau, nous aurions à gagner à proposer autre chose qui soit plus lisible par tous, qui intégrerait les critères d'attribution avec l'adéquation aux priorités municipales, la part des subventions accordées par la ville sur la totalité du projet, les autres financements perçus par l'association, le nombre de salariés de l'association. Ce tableau des subventions mérite que nous nous retrouvions lors d'une commission spéciale dédiée pour passer en revue les demandes et les propositions budgétaires des services, que les élus puissent faire leurs remarques en amont de l'arbitrage de Monsieur le Maire. Aujourd'hui, le mode d'attribution de nos subventions n'est pas transparent. Les montants sont vus lors d'une commission où d'autres sujets sont abordés, souvent à une vitesse qui ne me permet pas de poser immédiatement des questions sur chaque subvention, avec des durées de commissions d'une demi-heure qui s'enchaînent. Nous n'échangeons pas. Vous m'informez de vos décisions. Je n'ai aucun moyen de vérifier l'adéquation des propositions budgétaires retenues aux demandes faites par les associations ou même d'apprécier l'évaluation de l'action. Les critères votés sont un gage de transparence et d'équité. Pourtant, ils ne sont jamais évoqués. J'ai l'impression qu'ils ne sont jamais pris en compte dans l'attribution des subventions, en fait, plutôt reconduites de manière systématique chaque année, à quelques exceptions près. Cette année, une enveloppe non affectée de 14 000 euros est intégrée au budget subventions. Cette enveloppe aurait pu être l'occasion de pondérer des subventions en fonction de l'adéquation aux critères ou non des résultats. C'est une marge de manœuvre pour valoriser le travail de nos associations. Je ne vais pas revenir sur le cas spécifique d'Ainsi Danse que j'ai évoqué plus haut. Je veux plutôt attirer l'attention sur une autre association déclarée en préfecture le 9 octobre 2018, nouvellement créée donc, n'ayant pas pu déposer de dossier dans les délais et qui, pourtant, se voit octroyer un financement de 500 euros. Si nous suivons les critères, cela ne devrait pas être possible, sauf à ce que nous prévoyions une aide au lancement des associations. Pour l'heure, cette aide n'existe pas, nous ne l'avons pas votée. J'ai du mal à m'y retrouver dans la transparence et l'équité. Enfin, la ville est tenue à deux obligations annuelles de diffusion de la liste des subventions versées, à savoir la publication de la liste, de sorte qu'elle soit accessible au public par voie électronique et une transmission au préfet en année n+1. J'ai consulté le site Internet de la ville et n'ai constaté aucune liste de subventions. Ces obligations sont référencées en articles 1 et 2 du décret numéro 2006-887 du 17 juillet 2006. Pourriez-vous m'apporter des éclairages sur la mise en conformité avec ces obligations et le calendrier prévisionnel? En conclusion, ces deux derniers exemples illustrent votre manque de transparence dans l'attribution des subventions aux

associations. Oui, nous avons des idées convergentes sur des sujets importants de la vie des Hémois. Cependant, nos positions sont totalement divergentes sur d'autres sujets fondamentaux tels que les projets liés aux impacts environnementaux, sur la santé et le climat, le manque d'ambition sur le développement des mobilités douces, la tarification juste et solidaire de nos prestations, le Zéphyr, la plus-value et le périmètre de la Blanchisserie et surtout l'absence de concertation. Je vais donc voter contre lors du passage des budgets primitifs proposés en délibération 1, 4 et 5 et m'abstenir pour les délibérations 2, 3 et 7, pour être en cohérence avec mes votes contre sur le budget. Je connais votre manière de communiquer et je m'attends à ce que tout le monde hurle au scandale suite à mon vote. Vous allez certainement vous en faire écho pour me discréditer, mais ce vote est mûrement réfléchi et justifié.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Madame Chouia. Qui désire la parole ?

**Mme Safia OULMI :** Je voulais juste apporter une petite précision sur une confusion. En fait, les 60 000 euros ne sont pas pour le cadre de vie, uniquement pour la gestion urbaine de proximité, qui comporte le mobilier urbain, la dératisation, la propreté de la ville. Le cadre de vie comporte également une artère gérée par Annie, qui concerne les chemins, les espaces verts, le fleurissement, également une autre artère chez Laurent qui comporte l'éclairage, les voiries, les trottoirs. Ensuite, avec d'autres conseillers, il y a également les passages piétons, les arceaux sur la ville, comme tu l'avais précisé tout à l'heure, sont déjà en diagnostic, concrétisation pour 2019. Tous ces budgets sont à associer pour pouvoir cibler le cadre de vie et non la gestion urbaine de proximité. Les 60 000 euros concernent uniquement la gestion urbaine de proximité. C'est tout simplement cette précision que je voulais apporter. Il y a eu une confusion au niveau du titre sur le slide.

**M. Laurent PASTOUR :** Je voudrais juste rétablir une vérité concernant le Zéphyr, puisque j'ai sous les yeux l'étude de Troisième Opus qui date de 2011. Nous avons fait travailler Troisième Opus justement pour définir le Zéphyr. Je vais vous lire simplement dans les premières pages de cette étude : la salle polyvalente a vocation culturelle et non pas salle de spectacles, puisqu'elle a toujours été appelée comme cela. Le bureau d'études dit : la salle Leplat, la salle des fêtes dispose de 200 places, plus 120 places en balcon, capacité d'accueil nettement insuffisante par rapport à l'importance des événements organisés par la ville de Hem. C'est écrit dans le programme. La future salle polyvalente à vocation culturelle, le Zéphyr, devra accueillir diverses manifestations comme des galas de danse, des concerts, entre autres de musique classique, environ 100 musiciens, vous l'avez dit tout à l'heure, des banquets, des expositions, des forums et salons, des pièces de théâtre, les vœux du maire. La salle devra pouvoir s'adapter en fonction des manifestations, c'est-à-dire être modulable par rapport aux effectifs variables des manifestations, pouvoir facilement reconstituer l'ambiance adaptée à l'événement. À aucun moment il n'est écrit que cette salle ne devait être qu'une salle de spectacles. C'est bien une salle polyvalente à vocation culturelle. Je tenais à rétablir quand même le but premier de cette salle. Je pense que c'est tout à fait ce qui est en train d'être fait. Cela date de 2011.

**M. André BISCOP :** Madame Chouia, je voudrais vous faire une remarque, quand même, vous avez pris la parole 21 minutes, j'ai contrôlé. Je suis très surpris que vous parliez des commissions pour lesquelles vous n'avez pas la parole, je suis désolé. Quand vous êtes en commission, vous ne prenez pas la parole. Vous auriez pu poser toutes ces questions et cela nous aurait évité d'écouter un discours et des questions.

**M. Jean-François LECLERCQ :** Quelques précisions, puisqu'une fois encore, nous parlons de budget, donc forcément, il faut encore que nous parlions du Zéphyr. Je commence à avoir l'habitude. Quelques remarques sur le Zéphyr, mais quelques remarques également par rapport au monde associatif et aux investissements culturels à venir. Le Zéphyr, à chaque fois, nous en reparlons. Effectivement, il a un coût. Cette année, le Zéphyr coûte moins cher en termes de subventions d'équilibre, environ 50 000 euros. Vous évoquiez dans vos propos que les recettes de spectacles ont été en baisse, alors qu'elles sont en hausse pour 2019. Je ne sais pas où vous avez vu qu'il y avait une baisse par rapport à 2018, il faudra m'expliquer. Nous avons des hausses de recettes programmées

pour 2019. Sur le budget primitif que nous avons voté en 2018, nous avons fait un rajout sur le budget 2018 et nous avons mis plus en 2019 que ce que nous avons mis en 2018 sur le BP au niveau du Zéphyr. La programmation telle qu'elle est faite aujourd'hui s'appuie sur deux axes. L'axe premier est de permettre à nos associations ou structures locales de pouvoir accéder au Zéphyr et permettre au public d'être le plus important possible. Preuve en est, le gala de danse d'Ainsi Danse, que vous avez dénigré tout à l'heure, sur lequel je reviendrai dans quelques instants. L'ensemble orchestral fait complet à chaque fois. D'autres structures associatives nous sollicitent pour avoir le Zéphyr. Je pense notamment à la chorale de 100 enfants en juin dernier, la salle était pleine également. J'en passe d'autres. Nous avons un partenariat important avec Hemix sur différents spectacles pour tous. Je prends pour exemple le dernier HK, un spectacle de grande qualité à prix abordable, puisque nous étions entre 8 et 10 euros l'entrée. Je ne pense pas vous y avoir vue, j'y étais et j'ai vu bon nombre d'habitants des quartiers. Là aussi, lorsqu'un spectacle intéresse les gens des quartiers, lorsque nous leur proposons des spectacles, ils y sont. Il faut arrêter de dire que le Zéphyr n'est accessible que pour une partie des Hémois. Il est accessible à tous. En dehors de cette programmation locale, avec nos associations et nos structures locales, nous avons une programmation culturelle externe, avec des têtes d'affiche, un partenariat avec le Colisée, mais également des boîtes de prod qui viennent nous voir pour des spectacles complémentaires. Depuis le début de la nouvelle saison, nous faisons quasiment complet à chaque fois. Vous parliez d'annulations, effectivement, il peut y avoir ici ou là une annulation. Il y en a eu une sur la précédente saison. Effectivement, le concert n'a pas marché, mais pas que sur Hem. C'était général sur toute la France, donc ce n'est pas le Zéphyr qui a fait que le spectacle n'a pas marché. Certains artistes essaient de se produire et de lancer des spectacles qui ne fonctionnent pas. Effectivement, nous sommes obligés d'annuler faute de participants, mais ce n'est pas lié uniquement au Zéphyr. Le Zéphyr est ouvert à tous, quoi que vous en pensiez, quelles que soient les bourses, par rapport aux spectacles que nous pouvons y programmer. Dans la programmation de la prochaine saison 2019-2020, sur laquelle nous travaillons déjà, je peux vous dire qu'il y en aura également pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Cette salle est à destination de tous les Hémois, mais effectivement, elle a aussi une vocation métropolitaine. Nous ne l'avons jamais caché sur les précédentes éditions. Ce Zéphyr, aujourd'hui, est connu et reconnu sur la place, au niveau des spectacles. La preuve en est, c'est que les boîtes de prod viennent frapper à notre porte aujourd'hui. Ce n'est pas nous qui allons les contacter. Ce sont elles qui viennent nous voir. Les boîtes de prod ont un retour positif des artistes que nous pouvons recevoir ici et là. Aujourd'hui, elles viennent nous proposer des spectacles que nous sommes ravis d'accueillir. Lorsque nous faisons salle comble à chaque fois, nous sommes ravis de le faire. Sur quelques associations que vous avez soulevées, Ainsi Danse a effectivement un coup de pouce cette année de 2000 euros en plus. Je rappelle simplement qu'Ainsi Danse, aujourd'hui, c'est 600 adhérents, avec des tarifs attractifs. Pour une famille non imposable qui met son enfant à Ainsi Danse, le cours d'une heure à une heure trente revient à 3 à 4 euros. Je pense que pour la qualité de la prestation, c'est plus qu'abordable. Pour une famille imposable, c'est entre 4,50 euros et 6 euros l'heure ou l'heure et demie de cours. J'ai effectivement souhaité leur donner un coup de pouce cette année, Ainsi Danse accueille dans ses rangs aujourd'hui environ 25 % de non imposables. Je rappelle également que les familles non imposables qui bénéficient de structures associatives peuvent bénéficier du pass sport culture. Là aussi, je pense que cela permet à la ville d'abonder par ce dispositif et aider à des politiques culturelles ou sportives, c'est valable pour les deux disciplines, et permettre aux familles d'inscrire leurs enfants dans des structures culturelles ou sportives. Puisque nous parlons de danse, vous disiez tout à l'heure que nous refusons qu'une association s'installe sur Hem. Nous ne refusons absolument rien. Chacun est libre de créer son association. C'est une liberté que chacun a. Nous ne refusons aucune association sur la ville. Simplement, nous avons mis un principe qui n'est pas d'aujourd'hui : nous aidons avec une subvention une association sur un domaine spécifique, nous demandons à cette association qui voudrait arriver sur Hem ou se créer en complément de se rapprocher de la structure existante et de travailler ensemble. Nous l'avons toujours dit, nous n'aidons pas deux clubs ou deux associations en termes de subventions. Nous pouvons avoir des associations qui viennent nous solliciter pour avoir des prêts de salles ou autres, en fonction de nos disponibilités, nous leur donnons bien volontiers. Toute association hémoise a droit à une salle gratuite par an. Après, les tarifs sont adaptés, nous les avons votés en conseil municipal, hormis le Zéphyr, puisque c'est une

salle avec un statut et un budget différents. Pour toutes les autres salles municipales, chaque association a le droit d'avoir une salle gratuite par an, quoi que nous puissions en penser ou dire autour de cette table. Vous parliez de la bibliothèque pour tous, c'est 30 euros par famille, pas par personne. C'est 30 euros et livres à volonté. C'est une structure associative qui bénéficie de locaux municipaux, que la ville aide et soutient en parallèle. Il n'y a pas que le prêt de livres au quotidien ou hebdomadaire, il y a également des actions menées tout au long de l'année pour les enfants et les familles, comme Lire en fête, des spectacles de marionnettes, les contes. Toutes ces choses sont des activités complémentaires que la bibliothèque pour tous propose sur Franchomme, qui sont gratuites, en complément du prêt de livres ou de DVD.

Vous parliez tout à l'heure du choix des investissements. Je rappelle que nous avons été élus sur un programme, quoi que vous en pensiez. Si ce programme ne vous convient pas, a priori, il a convenu à bon nombre de Hémois, puisque nous avons été élus sur ce programme. Nous continuons au fil des années à bâtir et à peaufiner ce programme pour tous les Hémois. C'est un programme auquel tout un chacun peut participer et en bénéficier derrière. Voilà ce que je voulais dire par rapport à vos différents propos sur le monde associatif. Sur le Zéphyr, de toute manière, quoi que nous disions, quoi que nous fassions, cela ne vous conviendra jamais. Même si demain, le Zéphyr était à l'équilibre, cela n'irait pas non plus. Je rappelle que nous louons la salle à des entreprises. C'était programmé depuis le départ également. Bon nombre de structures et d'entreprises viennent nous voir pour avoir des colloques, des conventions. Cela permet d'avoir des rentrées complémentaires au Zéphyr et de pouvoir proposer des spectacles à des tarifs qui restent abordables, quoi que vous en pensiez. Lorsqu'une tête d'affiche vient pour un spectacle, il a un coût. Il est nettement moins cher que ce qui peut se faire ailleurs, dans d'autres villes en France comme la nôtre. Aujourd'hui, nous n'avons absolument pas à rougir de ce que nous faisons en termes de politique culturelle sur la ville. Le tout, c'est qu'il faut y participer, il faut la vivre au quotidien, comme nous le faisons ici autour de cette table. Je n'ai absolument pas à rougir de ce que nous proposons pour les Hémois et pour tous les Hémois.

**Mme Karima CHOUIA :** Merci. Je vais réagir à quelques propos. 21 minutes pour 6 délibérations, cela fait trois minutes et demie l'intervention, je trouve que cela va, ce n'est pas énorme. Ce n'est pas cher payé, quand même. Pour les commissions, nous n'avons pas forcément le tableau des subventions tout de suite avant. La maquette du budget, je ne l'avais pas pour la commission finances. C'est compliqué de poser des questions au bon moment et de dire tout cela. C'est aussi le jeu, le conseil municipal, de venir dire et exprimer devant tout le monde, y compris en commission. Sur la salle de spectacles ou la salle à vocation de spectacles, nous avons quand même fait l'intervention d'un avocat, il me semble, pour pouvoir bénéficier de la réduction de la TVA, de pouvoir le passer en HT, etc. Justement, il fallait que ce soit en priorité une salle de spectacles et ne pas l'utiliser à plus de 50 % par des animations hémoises. Un avocat fiscaliste avait été pris, nous l'avons payé, etc. Il me semble que c'était dans ce sens-là. À partir du moment où nous ne correspondons plus à ce qui fait que nous puissions bénéficier de l'exonération, cela me pose problème. « C'est faux », je sais, je ne suis pas au courant, je ne connais rien, je ne sais rien, mon Dieu, quel drame. Les associations, je suis désolée, c'est des faits, nous ne parlons pas des critères. La commission culture et vie associative, c'est une demi-heure. À 17h30, une autre commission à 18h. Comment échangeons-nous ? Quels sont les critères ? Rien du tout. Ainsi Danse, je ne l'ai pas dénigrée, j'ai posé des questions. Poser des questions ne veut pas dire dénigrer. Poser des questions, c'est chercher à avoir des réponses, pas dénigrer, c'est votre interprétation. Sur le Zéphyr, où est-ce que j'ai pu aller voir ? Sur la maquette du budget. Par exemple, les charges à caractère général, dont les produits, 789 au budget précédent, 1000 euros, 640 propositions nouvelles cette année, produits et services, 483 pour mémoire au budget précédent, 360 000 propositions nouvelles. Je ne l'ai pas inventé, je ne fais que lire votre budget. Donc merci de ne pas me renvoyer systématiquement mes incohérences. En fait, ce n'est pas les miennes, du coup. Pour l'instant, je m'arrête là, je pense qu'il y aura d'autres retours.

**M. Étienne DELEPAUT :** Madame Chouia, je ne suis pas tout à fait d'accord quand vous dites que vous ne pouvez pas prendre la parole aux commissions. Chaque fois que vous me faites le plaisir de



venir dans ma commission, je vous donne la parole et nous échangeons librement. De plus, je profite souvent de cette commission pour faire un point sport, où j'aborde des sujets que je n'aurais pas forcément abordés, mais je trouve intéressant, quand tous les membres d'une commission sont réunis, que nous parlions de choses qui vont avec le sport. Pour les subventions, je n'avais pas de délibération là-dessus, mais j'ai profité du point sport il y a quinze jours pour reprendre tout le détail des subventions qui étaient sur Dropbox, j'ai expliqué poste par poste, club par club, comment nous avons procédé. Nous avons échangé sur les calculs des subventions, nous vous avons expliqué que nous avons eu un gros travail en début de mandat pour revoir, avec tous les services concernés, élus, techniciens, culture, sport, social, pour remettre en place un calcul de subventions qui tienne compte de toutes les choses cohérentes. Tous ceux qui voulaient participer à ce travail ont participé à ce travail qui a fini par produire ces fameux tableaux Excel que nous utilisons. Nous vous l'avons expliqué il y a moins de quinze jours, c'est pour cela que je ne comprends pas bien pourquoi, maintenant, vous nous proposez de relancer un travail qui ne ferait que refaire ce que nous avons déjà fait là. Dire que je ne vous laisse pas parler, je ne peux pas vous laisser le dire. Je laisse parler tout le monde dans ma commission.

**Mme Annie LEFEBVRE :** Deux petites réponses aux interrogations que vous avez données sur le développement durable et sur le zéro déchet, dont Jérôme et Sabine pourront expliquer plus en détail, en complément de ce que je vais dire. Sur le zéro déchet, il est vrai que c'était la première année. Nous avons trouvé des ateliers, nous avons un budget. Les ateliers ont bien marché, il y a une forte demande. Mais il faut savoir que sur le défi famille, ces familles-là ont eu l'occasion d'aller sur des ateliers extérieurs. Par exemple, en Marcq-en-Barœul, nous savons que sur l'année 2018, ils ont fait 40 ateliers. À Wasquehal, une vingtaine d'ateliers. Il faut le temps de mettre tout cela en route. Nous travaillons pour les ateliers avec les centres sociaux, Saint-Exupéry, avec les 3 villes. Les ateliers ont un budget entre 300 et 400 euros chacun, si pas plus. Si nous voulons des extérieurs, c'est plus cher. Moi, je trouve que nous avons déjà pas mal travaillé pour une centaine d'inscrits au départ, dont une trentaine de familles vraiment actives sur le zéro déchet. Il faut savoir que sur 2018, nous sommes en train de travailler sur non pas le zéro déchet, mais pour avoir des manifestations au niveau des écoles. Nous allons leur proposer des manifestations pour leur kermesse, pour leur fête d'école, pour savoir comment, avec les familles et les professeurs des écoles, nous pouvons diminuer et donner un comportement aux enfants, aux parents, plus zéro déchet. Sur le développement durable, je trouve que nous avons déjà bien augmenté notre capacité de réflexion sur le développement durable, sur la ville. Un diagnostic a été fait par un cabinet sur nos bâtiments. Nous pourrions faire du photovoltaïque, la preuve avec Dubus et un autre bâtiment, nous allons faire des transformations. Nos bâtiments sont anciens, nous avons l'intention de mettre un budget tous les ans pour une réflexion développement durable sur les travaux, sur les PPI bâtiment. Maintenant, sur de nouveaux bâtiments, le développement durable est intégré dans tous nos projets. Je trouve que nous avançons bien. Nous avons un budget équilibré. Je trouve que nous avançons bien et que le budget est bien avancé.

**M. Saïd LAOUADI :** À l'image du Zéphyr, la Blanchisserie y a droit aussi à chaque fois. Je ne suis pas surpris. En même temps, c'est légitime. Je redis ce que j'ai déjà dit. Il ne faut pas faire peu de cas de ce qui se passe dans cet espace. Nous avons dit que nous faisons un bilan une fois que l'ensemble des entreprises et des projets seraient mis en place. Il y en a encore en cours, je le rappelle. Je sais que l'une des questions est celle liée au nombre d'Hémois. C'est souvent ce qui se dit. Je ne vais pas vous faire le tour de table ici du nombre de personnes qui travaillent à Hem, je ne le ferai pas. Attention à la recherche de ghetto d'Hémois, dans nos acteurs économiques. Sachez qu'il y a simplement un équilibre. Je pense qu'il y est aussi à la Blanchisserie. La proximité profite toujours, quand nous développons l'économie. Je félicite d'ailleurs l'ensemble des élus du groupe éco pour tout le travail qui a été fait, justement pour amener les entreprises. Ce n'est pas toujours facile. Pour ce qui est de la Ferme, la question que vous aviez posée, effectivement, sur l'économie sociale et solidaire, je pense que 80 % sont liés à l'économie sociale et solidaire, parce que c'est surtout tout ce qui est plantations, autour de la grainothèque entre autres. Effectivement, il y a quelques acteurs économiques, mais ce sont de jeunes startups, pour l'une d'entre elles. Nous pouvons nous féliciter aujourd'hui, parce que

sur la Blanchisserie, l'une des entreprises va certainement nous quitter parce qu'ils se sentent à l'étroit. Nous faisons tout pour les garder, nous ne réussissons pas à les garder. Le but d'une structure telle que la Blanchisserie est bien de permettre à des acteurs économiques plutôt petites entreprises, très petites entreprises, de pouvoir se développer. Pour certaines d'entre elles, elles nous quitteront. Sur les recrutements, à aujourd'hui, nous avons dit que nous ferions un bilan, il me semble, une fois que c'était terminé complètement. L'histoire de toujours dire « combien de Hémois ? », cela m'inquiète, quand nous parlons comme cela. Encore une fois, ici autour de la table, très peu de personnes travaillent à Hem.

**M. Kamel MAHTOUR :** Moi, je voudrais revenir sur le monde associatif. À Hem, nous avons un tissu associatif qui est très riche. Quand je vois le budget, c'était un petit chouïa, c'était un million d'euros. À Hem, au niveau sportif, culturel, nous accompagnons de nombreuses associations. Nous avons des équipements, nous faisons le pass à l'action, le pass sportif culturel, nous aidons directement les familles. Je trouve que nous sommes quand même bien lotis. Nous sommes quand même bien généreux, à Hem. Moi, je ne comprends pas. Vous avez parlé d'un manque de concertation. Il y a régulièrement des réunions publiques dans cette ville. Vous dites que nous n'écoutons pas les citoyens. Nous sommes proches des gens, ici. Nous faisons des réunions publiques, nous écoutons. Après, nous faisons des choix. Tout à l'heure, Jean-François a parlé du programme. Nous avons été élu en 2014 sur un programme, nous avons fait un gros score, y compris dans les quartiers. C'est que la population nous fait confiance. Je voulais revenir aussi sur le Zéphyr. Nous disons toujours que les gens des quartiers n'y vont pas. Ce n'est pas vrai. Moi, j'y vais régulièrement, je ne vais pas dans tout. Tout ne m'intéresse pas. Beaucoup de choses m'intéressent, beaucoup de gens des quartiers y vont. Les tarifs réduits ont été faits, beaucoup d'efforts ont été faits par le service culture et l'équipe de Jean-François, c'est pour toutes les bourses. Je vous invite à venir au Zéphyr, il faut venir. Moi, je suis prêt à vous payer votre place. Les gens de quartiers y viennent.

**Mme Karima CHOUÏA :** C'est trop mignon. Je vais rebondir sur le Zéphyr, parce que j'ai relu mon intervention, je n'ai pas parlé des gens des quartiers. J'ai parlé de tarification adaptée. Tout à l'heure, monsieur Leclercq a dit : plein de gens des quartiers viennent. C'est certainement écrit sur le front des gens, où nous habitons. Nous ne le savons pas forcément. Je suis désolée, c'est vrai que vous connaissez 19 222 habitants sur la ville de Hem. Je parle de tarification et d'adaptation au public. Je ne parle pas de gens des quartiers et de je ne sais quoi d'autre. Sur la concertation, vous venez de rebondir, aussi, monsieur Mahtour. C'était la même chose tout à l'heure, je pense que nous n'avons vraiment pas la même définition de la concertation. Une réunion publique, c'est de l'information, la plupart du temps. Ce que vous faites, c'est de l'information et de la communication descendante. La concertation, c'est différent. Il n'y a pas de concertation. Dire et réaffirmer ce soir que, parce que vous avez été élu à 82 %... de combien de votants ? Parce que ce n'est pas non plus les 19 000 habitants sur la ville, cela ne légitime pas le fait que cela vous exonère de concerter les habitants sur les projets qui les concernent. 2014, 2018, demain 2019, les mentalités évoluent, les envies évoluent, donc la concertation est pour moi nécessaire et primordiale pour faire adhérer à tous les projets que nous proposons. J'ai aussi relu ce que j'ai dit par rapport aux associations. Vous dites que j'ai dit que je ne pouvais pas parler. Non. J'ai dit que nous n'échangions pas lors de ces commissions et que vous m'informiez de vos décisions. C'est différent. Ce n'est pas ce que vous me renvoyez, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous n'échangions pas et que vous m'informiez de vos décisions. Nous ne nous concertons pas, nous ne faisons pas bouger les choses, vous m'informez de vos décisions.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Madame Chouïa. Un petit commentaire, quand même. Cela fait un moment que nous nous rencontrons en commission finances. Très honnêtement, je n'ai jamais entendu le son de votre voix sur une question en commission finances. Certes, peut-être que la dernière fois, vous n'aviez pas les documents, je ne sais pas, mais très honnêtement, vous enregistrez les choses, mais jamais vous ne posez une question. C'est bien de dire : vous ne me laissez pas la parole, je ne peux pas m'exprimer. Oui, pourquoi pas, nous pouvons l'entendre, mais moi qui vis les commissions finances depuis maintenant de nombreuses années, je vous y vois, c'est une ambiance plutôt sympathique, mais jamais vous n'intervenez.

**M. Patrice DIMARCO :** Mon propos pour démarrer est complètement dans votre sens et dans le sens de ce que mes collègues des autres commissions ont déjà exprimé. Au nom de la commission travaux, Madame Chouia, je suis désolé, mais jamais tu n'interviens. Tu es toujours derrière ton portable, tu es toujours en train de prendre des notes. Nous avons l'impression qu'effectivement, tu vas utiliser le conseil municipal pour que la presse et ton public te voient. Je peux comprendre ce jeu, il n'y a aucun problème. Maintenant, si tu veux jouer sur les mots, quand tu dis « nous n'échangeons pas », puisque c'est ce que tu viens de redire, nous n'échangeons pas par rapport aux sujets, si tu as les informations trop tard. OK, pourquoi pas. Moi, je ne pense pas cela. Je pense que tu gardes tes arguments pour le conseil municipal. Ensuite, nous n'échangeons pas. Qu'est-ce qui t'empêche de mettre un sujet sur lequel tu as envie d'échanger en commission ? Cela, tu ne le fais jamais. Pour exemple, Karima, je vais faire pour la troisième fois dans un conseil municipal, j'ai sollicité à trois reprises l'opposition sur les pistes cyclables pour que vous me formuliez des suggestions. À aucun moment l'opposition que tu représentes, merci d'être là, merci de préparer tes interventions, mais à aucun moment tu n'as fait de propositions. Je t'ai même remis lors d'une commission spéciale le plan d'aménagement en pistes cyclables que nous avons sur la ville. À aucun moment, tu n'es revenue vers moi. Ensuite, concernant les pistes cyclables sécurisées, puisque tu l'as évoqué, si tu n'as pas vu que les aménagements de sécurisation avaient été faits dans la ville, je t'invite à prendre ton vélo. Je suis pratiquant du vélo, je pense que des aménagements ont été faits. Ce n'est pas fini. Tu le sais, parce que je t'en ai informée, d'autres seront faits. Ensuite, en ce qui concerne les arceaux, je t'informe qu'une réunion est planifiée avec les services techniques courant janvier. Nous aurons des aménagements sur des endroits de stationnement, nous partagerons les modes de déplacement, comme les voitures et les vélos. Nous amènerons aussi des arceaux à des endroits où les gens ont besoin de les disposer, comme des associations de musique ou de danse, les commerces, et aussi à l'endroit où il y avait des places pour les voitures. Tu verras ces aménagements, nous y pensons, mais encore une fois, si tu as de bonnes idées, parce que je pense que tu peux en avoir, n'hésite pas à les soumettre, à échanger sur ces sujets lors de la commission. Merci, Monsieur le Maire.

**Mme Thérèse NOCLAIN :** Je voudrais intervenir par rapport à ce que j'ai vu hier. Il y avait une prestation des enfants de l'école de musique, des enfants de Demos y participaient. Il y avait les parents de ces enfants qui étaient ébahis de voir leurs enfants, tellement fiers qu'ils prenaient des photos à tout va. C'était vraiment un rayonnement formidable. Ils vivent une expérience magnifique, nous n'aurions jamais pu imaginer cela il y a 2-3 ans, grâce à une volonté municipale de participer à un projet tel qu'il est aussi ambitieux, parce que faire découvrir la musique à un enfant qui n'a jamais eu un instrument dans ses mains n'est pas une chose facile, surtout quand ce n'est pas leur « culture ». Ce sont des choses qui valorisent ces enfants, les parents, qui leur donnent une grande estime d'eux et de leur capacité. Je trouve que c'est formidable et j'approuve complètement ces démarches vers la culture avec un grand « C » et la musique avec un grand « M ».

**M. Jérôme MEERSEMAN :** Une intervention assez rapide, Karima, j'ai bien écouté tout ce qui a été dit autour de la table. J'ai bien entendu tout ce que tu as dit également. Je suis un peu surpris, je te trouve un peu dure sur les actions orientées développement durable en général. Je n'attends pas non plus des encouragements à chaque fois que quelque chose est lancé, je suis conscient que nous pouvons toujours faire plus, faire mieux, mettre plus de budget, etc. Moi, je pense que l'important est de lancer des choses. Énormément d'actions ont été lancées : Croq'Hémois, zéro déchet, etc. Moi, je trouve que le bilan de cette première année du défi famille zéro déchet n'est pas mitigé, je le trouve encourageant. Des personnes se sont lancées. Nous pourrions nous attendre à des résultats exceptionnels. Moi, ce que je veux mettre en avant, c'est qu'il y a eu une initiative citoyenne, la mairie accompagne ses habitants, il y a eu des échanges avec les différents participants, il y a eu des remontées d'informations, des réunions de partage. Ce que nous allons essayer de faire, c'est d'aller encore plus loin, les accompagner davantage. Je voulais juste préciser que le développement durable est l'affaire de tous, et comme le disait Patrice juste avant, toutes les bonnes idées sont les bienvenues. Si tu souhaites nous accompagner et nous proposer des choses, tu es la bienvenue.

**Mme Karima CHOUIA :** Juste pour préciser les choses : compte rendu de la commission finances du 8 décembre, s'agissant du Zéphyr, Madame Chouia fait part de son souhait renouvelé de réfléchir à une politique tarifaire favorisant davantage la médiation de certaines populations vers la culture. Un peu plus loin, sur la délibération relative aux admissions en non-valeur, Madame Chouia souhaite savoir s'il ne s'agit que de particuliers, à l'exception donc d'entreprises ou d'institutions. C'est un exemple parmi tant d'autres. Je n'interviens peut-être pas forcément comme vous avez envie durant toute la commission, mais je pose des questions et j'échange. Sur la commission sport, Karima Chouia demande s'il existe un ratio qui permet de trouver une équité entre les associations qui ont des salariés et celles qui n'en ont pas. Étienne Delepaut rappelle... Karima Chouia complète sur le fait qu'Ainsi Danse ne soit pas référencée parmi les associations sportives. J'interviens en commission, peut-être pas forcément comme vous avez envie, mais j'interviens. Ensuite, après la commission finances, puisque vous m'avez dit que vous restiez disponible si j'avais des questions, j'ai posé des questions, j'ai envoyé des mails auxquels vous avez répondu. C'est la raison pour laquelle toutes les questions que j'ai posées avant ne sont pas dans mon intervention non plus.

**M. Étienne DELEPAUT :** Madame Chouia, je vous ai fait remarquer que vous participiez. Or, c'est normal que vous soyez dans le compte rendu, puisque vous participez à ma commission. Vous vous exprimez.

**M. Pascal NYS, Maire :** Sur un budget complet, Madame Chouia, vous avez posé ces deux questions sur une présentation complète des budgets.

**Mme Karima CHOUIA :** Quand ai-je eu la maquette du budget primitif ? Pas à la commission. Je ne l'ai pas eue à la commission. Je vous l'ai fait remarquer par mail.

**M. Pascal NYS, Maire :** Oui, tout à fait.

**M. Francis VERCAMER :** Je vais être indulgent avec Madame Chouia, parce que j'ai été dans l'opposition à la MEL et je sais combien il est difficile d'intervenir devant une assemblée pléthorique, pour reprendre le terme de la chambre régionale des comptes, lorsque nous sommes dans l'opposition et que nous n'avons pas l'ensemble des documents. J'ai goûté à la situation et donc je sais combien il est difficile d'intervenir, surtout quand nous sommes conseillés par des gens qui ne connaissent pas le sujet et qui vous disent des choses erronées. D'abord, vous avez démarré par les Gilets Jaunes. Je vous rappelle quand même que les Gilets Jaunes ont commencé par le problème du prix de l'essence et particulièrement du diésel. C'est comme cela que cela a démarré, parce que les gens en avaient ras le bol que les produits carbonés soient taxés. Ils estimaient, en province particulièrement, puisque la politique est généralement faite par des Parisiens qui prennent le métro, ils ne savent pas que les gens ont besoin de leur voiture pour aller travailler. Ces gens-là ont fait un coup de gueule. C'est une dame de Bretagne qui a mis cela sur Facebook, en disant : nous en avons marre d'être la vache à lait de l'État sur le sujet. Il me semble que vous faites partie d'un parti politique qui prône cette taxe carbonée, donc si j'étais vous, je ne prendrais pas les Gilets Jaunes en exemple. Vous faites ce que vous voulez. Je voulais simplement vous faire remarquer que moi, j'espérais que nous n'augmenterions plus les taxes carbonées, en tout cas tant que nous n'aurons pas trouvé d'autres moyens de transport dans les campagnes, les secteurs pas ou peu desservis par les transports en commun. En tout cas, je l'espère. Aujourd'hui, s'il y a un mal français, c'est justement parce que nous taxons un peu trop les Français. Deuxième remarque, vous avez parlé des problèmes de la fiscalité locale. Je vous rappelle qu'à Hem, avant la réforme de la taxe d'habitation, 57 % des Hémois ne payaient pas d'impôts locaux, en tout cas pas de taxe d'habitation. Généralement, quand ils sont propriétaires, ils paient une taxe d'habitation, parce qu'ils sont imposables. Ce n'est pas tout à fait vrai pour tous. Quand vous dites que nous aurions dû baisser les impôts, parce que des gens n'ont pas les moyens, c'est vrai. Il y a sûrement des gens qui paient des impôts et qui sont juste au-dessus, mais il y a quand même 57 % des gens qui ne paient pas de taxe d'habitation parce qu'ils ne paient pas d'impôt sur le revenu. Nous pouvons difficilement baisser encore plus les impôts, malheureusement, pour ces gens qui sont en difficulté sociale, je le reconnais bien volontiers. En plus, je rappelle quand même que cette année est justement l'année où le gouvernement commence à

remplacer les recettes de taxe d'habitation par d'autres recettes qui sont des recettes de dotations. Cette année, un tiers de la taxe d'habitation va être supprimée pour un certain nombre de Français, particulièrement des Hémois. Si je me souviens bien des chiffres, je pense que nous passerons la barre des 70 % cette année, je n'ai pas les chiffres, de gens qui ne vont plus payer de taxe d'habitation à la ville. Nous serons compensés par l'État. Si j'en crois le président de la République, il n'y a pas de raison de douter de sa parole, même si parfois nous pouvons avoir quelques doutes, il a annoncé qu'il allait accélérer l'exonération de taxe d'habitation pour tous les Français. Je rappelle que le Conseil constitutionnel a rappelé que nous ne pouvions pas supprimer la taxe d'habitation que pour une partie des Français. C'est tout le monde ou personne. Par contre, nous pouvons retirer la taxe d'habitation pour une résidence secondaire, mais pas pour les résidences principales. Il est vraisemblable que la totalité des Hémois, sauf trois, parce que je crois qu'il n'y a que trois résidences secondaires à Hem, va se voir exonérer de taxe d'habitation soit cette année, soit l'année prochaine. Je veux bien que nous baissions les impôts, etc., que nous nous fassions hara-kiri, mais honnêtement, je ne vois pas vraiment l'intérêt, puisque de toute façon, ces gens ne vont de toute façon pas payer d'impôt l'année prochaine. En plus, nous allons être compensés en totalité par l'État. Compte tenu des périodes où on nous a supprimé la dotation, je ne vois pas très bien pourquoi la ville devrait se faire hara-kiri au profit de l'État. Troisième remarque : le GOPH que vous appelez « choix ancien et dépassé », je vous rappelle quand même que c'est la traduction du programme électoral. Moi, je veux bien que vous preniez les Hémois uniquement pour des vaches à lait ou pour des gens qui doivent payer la taxe carbonée, mais c'est quand même des gens qui ont voté. Quand vous nous dites que nous ne représentons que 82 % des gens qui ont voté, je vous rappelle que vous ne faites que 9 % des gens qui ont voté. Je pense qu'il faut quand même remettre les choses à leur place. Ces gens ont voté pour un programme, il me paraît normal que nous l'appliquions, même si nous reconnaissons bien humblement que tout ne sera peut-être pas réalisé ou que certaines inflexions ou éléments supplémentaires seront réalisés. Je pense notamment à des programmes d'environnement qui ont été rajoutés. Sur le sujet des associations, nous ne pouvons pas dire tout et son contraire, Madame Chouia. Nous ne pouvons pas tout dire. Une association, c'est bien indépendant. La loi Hamon l'a rappelé. C'est une association d'économie sociale et solidaire, c'est donc une entreprise, une personne physique, qui s'associe pour faire quelque chose. Elle est indépendante de la mairie, vous ne pouvez pas nous reprocher les tarifs qu'elle mène. Quand vous nous dites : la bibliothèque a un tarif trop élevé, je suis désolé, c'est une ingérence vis-à-vis de l'association. S'ils ont envie de mettre 100 euros ou même 2000 euros, c'est leur problème. Je pense que c'est quand même un peu fort de café d'aller s'ingérer dans l'association. Vous faites la même chose d'ailleurs pour le zéro déchet. Le zéro déchet est une initiative citoyenne, des bénévoles qui ne sont même pas élus s'occupent de ce sujet. Aller leur reprocher que cela ne fonctionne pas, alors que ces gens donnent de leur temps pour essayer de faire fonctionner cela, nous leur mettons des moyens à disposition pour essayer que cela marche, mais leur reprocher, c'est quand même un peu fort de café. Reconnaissez-le. Après, que nous soyons un peu malheureux que cela ne fonctionne pas mieux, moi aussi, je trouve que ce serait mieux que plus d'Hémois s'y intéressent, mais c'est quand même une initiative citoyenne. Peut-être que vous pourriez vous aussi vous employer à ce qu'un certain nombre d'Hémois participent à cette initiative. Tout un chacun peut motiver les Hémois à participer.

Je laisserai le Maire répondre sur d'autres sujets, mais sur le Zéphyr, d'abord, première réponse, je pense que vous n'avez pas les bonnes informations. Le budget du Zéphyr, nous récupérons toujours la TVA. Il est toujours soumis à TVA. Nous repayons à l'État la TVA perçue sur les recettes et nous récupérons la TVA qui provient des factures et des frais que nous avons. La seule différence, c'est que comme c'est un établissement considéré comme industriel et commercial, puisqu'il y a un budget hors TVA, lorsque nous faisons des spectacles gratuits, forcément, nous ne payons pas de TVA, puisque nous ne recevons pas de recettes. Nous ne donnons pas la TVA à l'État. Par contre, si nous avons des frais, nous récupérons la TVA. Le droit fiscal français nous dit : si vous dépassez 10 % de spectacles et d'activités gratuites, un prorata sera fait sur la récupération de la TVA. En fait, au lieu de récupérer 100 % de la TVA sur les frais, nous ne récupérons que le prorata des spectacles payants. C'est simplement cela. C'est pour cela que nous sommes vigilants, de façon à éviter de perdre la TVA bêtement, pour que le Zéphyr ait le maximum de spectacles payants. C'est pour cela que nous le

faisons. Maintenant, nous ne supprimons pas les spectacles gratuits. D'ailleurs, peut-être faut-il se poser la question, si jamais le taux de spectacles gratuits est trop important, nous pourrions éventuellement avoir des problèmes fiscaux. Cela voudrait dire que nous détournerions la loi en la matière. Sur le budget de la Blanchisserie, je vous rappelle que cela fait plusieurs années que nous essayons de le boucler, d'arrêter ce budget, puisque nous n'avons quasiment plus de travaux. Simplement, des transferts de propriété sont à réaliser, de façon à ne plus avoir de droits de mutation à payer. Donc s'assurer que l'ensemble des frais soit payé, de façon à pouvoir clôturer ce budget définitivement. Je le souhaite, nous le souhaitons tous, de fermer ce budget de la Blanchisserie, le clôturer. Nous n'avons pas intégré la Ferme Braquaval dedans, mais dans l'année 2019, nous aurons des délibérations pour passer à un régime de TVA. Pourquoi ? Parce que cette Ferme Braquaval va être utilisée pour des activités industrielles et commerciales. Ce sont des commerçants, des artisans ou des entreprises qui vont être dedans. Ils vont être soumis à TVA donc nous serons dans l'obligation de le faire. Pour l'instant, il n'y en a pas, donc nous ne nous sommes pas précipités à faire des écritures pour le plaisir. Je pense que les services sont assez surchargés en ces temps, ce n'est pas la peine d'en rajouter. Il y aura un budget, vraisemblablement dans l'année 2019, nous créerons ce budget quand le Trésor public aura un peu de temps, ils sont un peu débordés aussi. Nous ferons ce budget, nous rectifierons les écritures, de façon à pouvoir récupérer la TVA et payer la TVA sur les recettes.

Enfin, deux derniers points : le nombre de Hémois, c'est l'Arlésienne. Moi, cela fait 25 ans que je suis élu, je me suis occupé de l'économie avant, vos prédécesseurs nous ont reproché « il faut mettre des Hémois ». Je rappelle l'article 225-1 du Code pénal, c'est interdit de faire des statistiques sur l'origine. C'est comme cela, cela s'appelle de la discrimination. Néanmoins, cela ne nous empêche pas de souhaiter ou de demander aux chefs d'entreprises de privilégier les gens qui habitent à côté. C'est d'ailleurs en général ce qu'ils font. Quand une entreprise s'implante, c'est rare qu'elle cherche d'abord ses salariés à l'autre bout de la métropole, surtout avec le CD700 qui est complètement bloqué tous les matins. Le jour où il sera doublé, je sais que vous appelez cela de vos vœux, Madame Chouia, peut-être que nous aurons des gens qui viendront de l'autre côté de la métropole. Pour l'instant, c'est plutôt des Hémois qui viennent et qui sont dans le secteur. Ou en tout cas, des habitants du bassin d'emploi. Dernier point, je n'ai pas bien compris votre histoire sur la délibération, parce que toutes les délibérations font partie des actes administratifs. C'est la loi. Elles sont publiées aux actes administratifs de la mairie. Simplement, c'est facultatif de le mettre sur Internet. Je ne sais pas si nous le mettons ou pas, mais en tout cas, toutes les délibérations sont publiées, c'est obligatoire. Cela fait partie des actes administratifs et c'est affiché en mairie, systématiquement. C'est public, ce sont des délibérations publiques, il n'y a pas de raison de les cacher. En général, la délibération des subventions, c'est la première que les gens vont voir. C'est très rare qu'ils aillent voir la délibération pour le budget. C'est celle des subventions qu'ils vont voir et qu'ils demandent. Encore un point, vous avez dit que les subventions n'évoluaient pas ou que très peu. C'est vrai et c'est faux. Une subvention a une définition très juridique, mais nous versons aussi des participations. Vous allez me dire : oui, mais ce n'est pas la même chose. Si, parce que lorsque nous versons une participation au GIP AGIRE par exemple à hauteur de 200 000 euros ou je ne sais plus combien, et qu'avant, c'était une association, cela a baissé le montant des associations. Je vous rappelle que c'est moi qui ai créé le GIP AGIRE il y a quelques années et avant, c'était une subvention à la mission locale et au PLIE. Quand nous sommes passés de l'un à l'autre, forcément, vous ne comparez pas ce qui est comparable. Avant, c'était une subvention, c'est devenu une participation. C'est vrai pour d'autres dispositifs, comme les écoles privées. À un moment, on nous a demandé de mettre les subventions en participations. Forcément, vous ne comparez pas ce qui est comparable. Je peux vous dire que les subventions et participations ont augmenté fortement durant ces dernières années, à commencer par celles du COS de la ville, puisque nous sommes passés de 15 ou 17 000 euros à 45 000, le maire l'a rappelé d'ailleurs hier, lors de son intervention devant le COS.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Monsieur Vercamer. Madame Chouia, j'avoue que je suis toujours très étonné lorsque vous parlez des baisses ou modulations des taux. Je sais qu'au dernier conseil municipal, vous vous étiez exprimée, vous aviez posé une question sur le fait que vous auriez préféré

que nous baissions les taux et lorsque nous avons des investissements à faire, nous empruntons des sommes. Cela n'a jamais été notre politique, cela ne le sera jamais. Nous gérons cela plutôt en bon père de famille. Je dois dire que le bon père de famille, aujourd'hui, permet quand même d'avoir des classes dans des écoles de qualité. Aujourd'hui, si vous questionnez les professeurs, les directeurs d'établissement, ils vous diront tous qu'ils sont dans des établissements de qualité, propres, bien peints, dont les matériels et mobiliers sont récents. Je vous rappelle quand même les animations que nous faisons dans les écoles, les budgets d'une manière générale, les budgets de classes de découverte, toutes ces choses qui y contribuent. Effectivement, tout cela, à un moment ou à un autre, il faut le payer, mais avec les taxes qui sont loin d'être bien hautes dans les pourcentages des différentes villes autour de nous, je pense très honnêtement qu'aujourd'hui, nous nous débrouillons plutôt bien avec l'argent que nous accumulons progressivement. Nous avons des équipements sportifs et culturels qui sont également de qualité, appréciés. Si à l'occasion vous voyez des présidents d'association, posez-leur la question.

Les subventions, soutiens des associations, c'est presque un million d'euros. Aujourd'hui, toutes les associations sont soutenues. Vous avez une nouvelle marotte qui est les critères, cela vous passera peut-être, je ne sais pas. Peut-être que vous n'avez pas très bien compris. Je dois avouer que je n'ai aucun souci pour que vous puissiez ausculter dans les différentes commissions les critères et voir la façon dont les subventions sont données. Par contre, vous me trouverez toujours contre votre idée d'évaluer par exemple les clubs sportifs en fonction de leurs performances sportives. C'est de l'exclusion, pour moi, Madame Chouia. Vous me trouverez toujours contre cette forme de pensée. Le tableau des effectifs, vous savez très bien le delta, comme Monsieur Patin qui nous reprochait toujours d'avoir un delta entre les effectifs votés et les effectifs présents. Vous savez très bien que le delta concerne les animateurs des CLSH d'une manière générale, pour se donner un peu de souplesse lorsqu'il y a des avancements de grade à travers nos agents. En ce qui concerne les agents de la ville, je pense qu'aujourd'hui, ils sont payés normalement, correctement. Je ne pense pas que la CRC nous ait d'ailleurs fortement critiqués sur le sujet. Bien entendu, nous pourrions donner des critères complémentaires, des primes complémentaires. Aujourd'hui, le budget global ne nous le permet pas. Par contre, sachez que nous avons triplé le budget de l'amicale qui est d'ailleurs passée en COS. Nous sommes passés en quelques années de 15 000 à 45 000 euros. L'assemblée générale du COS, hier, a quand même prouvé que nous avons eu raison d'aller dans cette voie, puisqu'aujourd'hui, au-delà d'animer l'ensemble du personnel, le COS donne également la possibilité en termes d'œuvre sociale d'améliorer grandement les conditions de nombreuses familles. Le budget participatif, vous en avez parlé, nous en avons parlé au ROB, peut-être que je l'avais mal dit, mais le budget participatif est quelque chose que nous verrons au budget supplémentaire. Je vous avais dit également que nous aurions l'occasion de parler sur les critères d'obtention de ce budget participatif.

En ce qui concerne la maison de la petite enfance, il y aura effectivement quelques places complémentaires. À partir du moment où nous agrandissons les locaux, il est bien normal que nous puissions faire évoluer les effectifs d'accueil. Le Zéphyr, très honnêtement, venez. Je ne vais pas en rajouter par rapport à ce qui a été dit, mais venez. Par rapport au zéro déchet, j'avoue que je suis assez déçu, je pense que nous vous avons mal rapporté la dernière réunion. La personne qui était présente à la dernière réunion et qui vous a rapporté les propos a été manifestement de très mauvaise foi. En conclusion, je dirais que votre avis se modifie beaucoup à travers les années et nous sentons manifestement que les élections arrivent progressivement. Nous vous voyons beaucoup plus critique sur l'ensemble de ce que nous faisons. Ce sera ma conclusion.

Je vous propose que nous passions au vote. En ce qui concerne

la délibération 1, le budget primitif, le budget principal, qui est contre ? Abstentions ? 30 voix pour et 1 abstention - Je vous remercie.

Constitution de provisions, budget principal, la délibération 2, qui est contre ? Abstentions ? Merci. Taux d'imposition locaux, qui est contre ? Abstentions ? 30 voix pour et 1 abstention Merci.

Budget primitif 2019, budget annexe de la Blanchisserie, qui est contre ? Abstentions ? 30 voix pour et 1 voix contre - Merci.

Budget primitif, budget annexe du Zéphyr, qui est contre ? Abstentions ? 30 voix pour et 1 voix contre - Merci.

En ce qui concerne la subvention aux associations [...] Je tiens à signaler que Monsieur Mahtour ne prendra pas part au vote en ce qui concerne le centre social des trois villes, il ne prendra pas non plus part au vote en ce qui concerne l'association des jeunes des trois fermes. Messieurs Mahtour et Delepaut ne prendront pas part au vote en ce qui concerne l'OMS. Madame Lefebvre ne prendra pas part au vote sur la subvention au tremplin. Monsieur Degalle ne prendra pas part au vote concernant l'association des Anciens combattants. Madame Sabine Honoré ne prendra pas part au vote de la subvention du syndicat d'initiative. Madame Leplat ne prendra pas part au vote concernant Actigym. Madame Ronce ne prendra pas part au vote de la subvention d'Hem Ville d'Europe. Sabine Honoré ne prendra pas non plus part au vote concernant Bien Vivre à Hem.

Délibération numéro 7, subventions aux associations, qui est contre ? Abstentions ? 23 voix pour, 1 abstention, 7 conseillers ne prenant pas part au vote - Je vous remercie.

Je vais maintenant passer la parole à Philippe Sibille pour l'avis sur la démolition de 64 logements des rues Ampère et Edison.

#### **14. AVIS SUR LA DÉMOLITION DE 64 LOGEMENTS RUES AMPÈRE ET EDISON**

**M. Philippe SIBILLE :** Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, vous retrouverez, Madame Chouia, quelques-uns de nos échanges lors de la commission, j'espère ne pas vous ennuyer dans ma déclaration. J'ai tenté de tenir compte de nos échanges, que j'espère plus productifs lors de la commission. Si cette délibération est avant tout administrative et structurelle, il est impérieux d'avoir toujours en tête l'aspect humain et social de notre démarche. Un projet de renouvellement urbain est aujourd'hui en cours dans les quartiers Lionderie et 3 Baudets, dans la suite du programme réalisé dans les Hauts Champs-Longchamp. Conformément à la délibération 2016 AS95 du 12 octobre 2016, le protocole de préfiguration correspond à la phase préparatoire, qui permet à la métropole européenne de Lille et à la commune de réaliser les études préalables, les négociations inter-partenaires et la concertation nécessaire à la définition du futur programme, en espérant un cofinancement de l'agence nationale de renouvellement urbain. Suite à la signature de ce protocole, l'agence nationale de renouvellement urbain a autorisé la démolition de 64 logements, dont un local associatif, de la cité familiale par courrier du 29 juin 2018. Quelques mots, si vous le permettez, sur un sujet : la concertation. Je pense, Mesdames, Messieurs, que pour avoir de la concertation, il faut aussi d'abord informer et parfois faire participer. Nous mettons dans l'ordre, c'est d'abord informer pour pouvoir concerter. Si vous le voulez bien, je me permettrais quelques rappels de notre information, participation, communication et concertation avec les habitants. Rappelez-vous, sur la démarche de travail de mémoire du quartier, nous l'avons fait en association avec le théâtre de l'Aventure, qui est en QPV, quartier prioritaire de la ville. D'ailleurs, rappelez-vous, le 23 septembre 2016, une première démarche. La R'vue avait eu un vif succès, c'était assez cocasse, d'ailleurs, le 17 mars 2017. Vous vous en souvenez aussi, une animation, une fable de quartier, le 3 juin 2017. Et plus récemment, le 14 avril 2018, une balade contée. Je pense que là, il y avait quand même la participation des habitants. Aussi, un conseil citoyen créé en janvier 2016, avec une mission d'interface entre la population et la ville pour le recueil des remarques sur le nouveau programme de renouvellement urbain, notamment dans le cadre de l'animation de la maison du projet. D'aucuns et d'aucunes autour de la table doivent s'en souvenir, il y a eu des diagnostics en marchant. J'en ai dénombré dix depuis 2010, c'est ce que j'appellerais de la participation, mais il y avait à la fois des techniciens, des élus, des participations à des conseils citoyens, du bureau d'études, voire même des techniciens de la métropole européenne de Lille. Je pense qu'il y a eu un point d'orgue le 30 mai 2015 avec cette visite piétonne, habitants, élus et techniciens. Pour se souvenir, remontons en juin-juillet



2015, quand il y a eu des enquêtes individuelles. Rappelez-vous le bureau d'études Orgeco, qui a contacté à peu près 300 ménages à la Lionderie, 3 Baudets, à la fois sur les usages, la perception du quartier, la fréquentation des commerces et services, les pratiques de santé, les modes de locomotion et aussi parfois des souhaits de déménagement. Une maquette évolutive était en cours, celle qui est exposée à la salle Diligence sur l'ANRU1, où nous partons de l'existant, avec des mises à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Il y a eu à disposition également une photo aérienne et quelques panneaux d'information. Tout cela aujourd'hui est placardé sur la maison du projet, située en plein milieu des quartiers, dont l'animation a été confiée au conseil citoyen. Enfin, nous l'appelons réunion publique, mais il est vrai, Madame Chouia, que la dernière du 12 décembre était une réunion d'information, en espérant l'échange. Rappelez-vous que, déjà, pour le quartier la Lionderie spécifiquement, le 13 mai 2011, nous évoquions déjà les principes du nouveau programme de renouvellement urbain. Le 13 février 2015, nous avons déjà des échanges sur les ambitions du préprojet. Le 29 mars 2017, une réunion bien particulière et enfin, le 9 septembre 2017, au théâtre de l'Aventure, les conclusions des propositions du bureau d'études, sur cette dernière réunion d'information avec les habitants et le bailleur du 13 décembre 2018.

Il va de soi que quitter son logement, en vivre la démolition, n'est pas anodin pour quiconque. Pour certains et certaines, ils y habitent depuis 1973, 1974. Nous avons même associé ce quartier avec la connotation de cité de transit. Vous voyez que le transit dure longtemps. Même si beaucoup d'entre eux vivent mal aujourd'hui l'état de leur logement et de leur environnement, leur passage est quand même synonyme d'instant de vie, qu'ils soient malheureux, mais aussi heureux. C'était et c'est encore aujourd'hui pour nombre d'entre eux le seul lieu refuge. Nous en avons tous et toutes conscience, je pense, ici, autour de la table. Néanmoins, suite à la réunion d'information de ce 12 décembre, même si l'inquiétude des habitants continue à planer et persister, notre sentiment, en tout cas le mien, est plus mesuré. En effet, nous ne minimisons pas le ressenti douloureux, voire traumatisant du locataire. Mais lors de ces échanges, lors de cette réunion d'information, j'avais l'impression que certains de ces échanges laissaient entrevoir une volonté aussi pour certains habitants de profiter d'un renouveau, voire d'un nouveau départ.

Nous n'oublions pas non plus les habitants de la rue Branly. J'y faisais allusion au début, dans mes propos liminaires, Madame Chouia, de votre commentaire sur la rue Branly, qui sont concernés par une démolition, a priori, nous pensons qu'à peu près six habitants seront concernés. C'est à affiner, bien évidemment. Cela fera l'objet d'une autre délibération, c'est ce qui nous avait été apporté comme réponse lors de la commission. Il va de soi que les habitants de la cité familiale doivent être entendus de manière privilégiée sur leurs besoins. C'est un mot important, leurs besoins. Et peut-être un peu moins leur ambition. Nous avons tous envie, moi aussi peut-être, de Champs Élysées, mais ce n'est pas mon besoin aujourd'hui. Il s'agit bien là d'un processus de relogement qui sera long, piloté par le bailleur actuel Soliha, avec des étapes d'accompagnement organisées avec les référents sociaux. Je rappelle que les logements sont propriété de Vilogia, c'est bien noté dans la délibération, certains ont été mis sous caution pour un accompagnement social par Soliha. Nous insistons que le même processus sera appliqué aux habitants de la rue Branly. C'est ce qui vous avait été répondu, Madame Chouia, ce soir-là. Nous pensons qu'il n'y aura pas autant de travail social pour sécuriser et accompagner le relogement. Pour vous informer, quelques précisions sur les engagements vis-à-vis du relogement, nous n'allons pas revoir toute la démarche organisée par le bailleur, mais quelques engagements importants : le bailleur proposera un logement conforme aux besoins des ménages et à leur capacité financière, selon les disponibilités des parcs. Le bailleur prendra en charge les frais de relogement, déménagement, frais liés aux ouvertures de compteur, transfert de caution, suivi du courrier pendant six mois, j'en passe peut-être, un peu pour rassurer aussi, effectivement, sur l'aspect financier du déménagement. Le bailleur maintiendra les services locatifs jusqu'au départ du dernier locataire et sécurisera les logements. Nous l'avons vécu sur le bâtiment Braille, à chaque fois que nous délogions, nous sécurisions le logement pour éviter des squats. Bien sûr, le bailleur, mais aussi la ville de Hem, assureront un accompagnement adapté aux situations. J'évoque là le service logement, vous savez qui est au service logement, également les services du CCAS. Il faut savoir qu'un représentant du bailleur rencontrera à domicile le locataire, afin de discuter de sa situation

personnelle. Les besoins seront pris en compte, afin de trouver un logement adapté à la situation de chacune ou chacun. Six mois après le relogement, une enquête de satisfaction à domicile sera réalisée. C'est d'ailleurs une obligation de la métropole européenne de Lille et de la DDTM. Je voudrais revenir sur quelques rappels bien ancrés dans notre relation avec la MEL et le territoire : le respect des enjeux de la politique de peuplement est un enjeu territorial fort. Avec l'arrivée de la loi accès au logement et un urbanisme rénové, l'intercommunalité est devenue récemment l'échelon de référence du logement social pour les établissements publics de coopération intercommunale. Ayant adopté un programme local de l'habitat, ce qui est le cas de la métropole européenne de Lille qui réfléchit sur les politiques dites de peuplement à l'échelle des bassins de vie. La MEL le dit, l'objectif vertueux est ainsi en partie de favoriser la mixité sociale dans les territoires, afin d'arrêter, des mots entendus dans la bouche de Monsieur Vercamer, « d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté ». La convention intercommunale d'équilibre territorial, nous en avons déjà débattu et informé ici, vise à répartir les attributions de logements locatifs sociaux de manière équilibrée sur le territoire de la métropole européenne de Lille, pour ainsi préserver le vivre ensemble et la cohésion sociale. Des objectifs d'attribution sont ainsi fixés, selon les revenus des ménages, en fonction de la fragilité des quartiers et des communes. La convention intercommunale d'équilibre territorial intègre ainsi le nouvel accord collectif inter-communal appelé plus communément ACI pour les ménages prioritaires. Les communes dont Hem gèrent ainsi en proximité les attributions avec les bailleurs. C'est ainsi que nous essayons au mieux de réussir la mixité sociale, le rééquilibrage social et surtout garantir le droit au logement. Nous estimons que cette opération est nécessaire à la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier de la Lionderie, afin de favoriser son changement d'image et son désenclavement. Merci de votre attention.

**Mme Karima CHOUIA :** Merci, Monsieur Sibille. Aucune surprise pour vous, je pense, sur mon intervention, je le répète depuis suffisamment de temps. Nous y sommes, vous avez acté officiellement ce soir le sort de dizaines de Hémois. Je dis « vous », parce qu'en fait, je ne vais pas voter cette délibération, parce que moi, c'est de la tristesse et de la colère que je ressens sur cette démolition. La circulaire El-Khomri de 2014 visait à construire une politique urbaine élaborée pour, par et avec les habitants. Ce soir, je peux affirmer que votre projet est un échec d'implication citoyenne. Décider à la place des Hémois, ce n'est pas faire pour eux, mais c'est agir contre eux. C'est clairement la position que vous avez choisi d'adopter, tout comme le conseil citoyen. Ce projet que vous défendez envers et contre tous, surtout contre les citoyens concernés, n'a pas été concerté.

Vous avez appliqué dès le départ une communication parcellaire a minima et descendante d'information. J'espère que chaque élu autour de cette table a bien conscience et mesure à quel point cette opération de démolition urbaine est violente et traumatique pour ceux qui vont la subir. Derrière ces 64 logements, il y a des hommes, des femmes, des enfants, des personnes âgées dépendantes qui vont subir cette décision, à savoir la démolition de leur quartier, des déplacements accentués, des relogements forcés. Mesurez bien l'impact social que cela va engendrer, parce que ce projet n'a été concentré que sur l'urbain, avec le changement d'image du quartier, mais pour qui ? Pas ceux qui y vivent aujourd'hui. Ce quartier qui a tant besoin d'un changement d'image a été laissé à l'abandon par tous les pouvoirs publics depuis au moins vingt ans. Les bailleurs sociaux ont laissé se dégrader les logements, la ville n'a pas investi pour en améliorer le cadre de vie. Pourtant, aujourd'hui, nous venons dire à ses habitants qu'ils vivent dans des conditions tellement indignes que nous allons les reloger ailleurs, peut-être même hors de la ville, pour changer l'image de leur quartier. En un mot, nous allons créer un nouveau quartier dont ils seront exclus. C'est la double peine. Pourtant, Francis Vercamer, Maire de Hem, s'était engagé à détruire le moins de logements possible. Cet engagement pris par le premier magistrat de la commune n'est pas anodin pour ses habitants. Comprenez donc le sentiment d'avoir été extrêmement floués et la rupture de confiance. Partant de là, cette position sur « détruire le moins de logements possible », bien sûr que cette politique de rénovation urbaine, les habitants l'ont vu comme une opportunité, conscients qu'ils ont des conditions de vie dégradées dans lesquelles nous les maintenons depuis longtemps. Mais quand le couperet est tombé le 9 septembre 2017, ils étaient loin de s'imaginer qu'ils ne bénéficieraient pas de ces aménagements et qu'en prime, nous ne leur permettrions pas d'exercer le rôle de citoyens à

part entière. Ce jour-là, les habitants ont exprimé un fort mécontentement qui n'a pas été entendu. Pire encore, il a été dit que le projet présenté n'était qu'une ébauche, à retravailler collectivement lors d'ateliers participatifs avec le cabinet d'architectes. Rien de ce qui a été annoncé ce jour-là ne s'est produit. J'en suis certaine, je le sais, je suis habitante du quartier et j'étais présente à cette réunion. Depuis, nous n'avons plus eu de rencontre. Bien loin de l'image que vous voulez renvoyer d'un projet concerté, il n'en a pas été question, vous l'avez aussi évoqué, il y a eu beaucoup d'informations, mais pas de co-construction. Pourtant, les habitants se sont mobilisés. Ils ont saisi vos engagements, ils ont travaillé une étude urbaine, ils ont réalisé une enquête de locataires, construit et présenté un projet alternatif qui n'a donné lieu à aucune réponse claire de votre part. L'une des rares fois où le conseil citoyen a proposé une rencontre, le 13 janvier 2018, le porte-parole des conseillers citoyens a refusé de prendre la plainte d'une habitante au motif qu'elle souhaitait garder l'anonymat. Est-ce là le rôle d'un conseiller citoyen ? Pas du tout. Encore moins quand l'invitation précise que le conseil citoyen est chargé de vous représenter et de porter votre voix auprès des différentes institutions, la ville, l'État, la MEL. Malgré la connaissance même de sa mission, le conseil citoyen a émis un avis défavorable au projet alternatif présenté par les habitants, du jamais vu. Alors qu'ils ont pour mission de porter la voix des habitants, ils émettent des avis défavorables et ne portent pas la voix des habitants.

Comment voulez-vous donc que la confiance s'installe entre le conseil citoyen et les habitants ? C'est impossible. Ce conseil citoyen, dans les faits et les positions qu'il prend, est totalement dévoué à votre cause. Il n'agit que par loyauté envers la municipalité, en évitant bien soigneusement d'organiser des réunions de concertation et de faire remonter les attentes des habitants. Pour moi, c'est scandaleux. Pourquoi, à votre avis ? Parce que vous en avez manipulé la désignation de la majorité des membres, pour y placer des responsables associatifs acquis à votre cause et faire en sorte que, parmi les candidatures, il y ait également des gens acquis à votre cause. Vous le savez, vous ne pouvez pas le nier, nous en avons longuement échangé quand il a été question de mettre en place le conseil citoyen. Toute la communication sur les candidatures et le mode électif était fourvoyée dès le départ. Alors oui, mon quartier nécessite un investissement massif, jamais envisagé jusqu'à présent, pour éviter une telle situation. Mais rien ne justifie que les habitants restent périphériques des décisions qui vont impacter durablement leur vie. Ma façon de voir et d'imaginer la ville ne se conçoit pas sans concertation, pour entendre les habitants et prendre en compte leur avis. Notre mode de fonctionnement est à l'opposé. Là, clairement, la démolition de la cité familiale est perçue par tous comme la volonté de chasser les pauvres ailleurs, voire même hors de la ville. Demain va démarrer une phase extrêmement délicate, vous l'avez souligné, celle du relogement. Délicate, parce que beaucoup de personnes fragiles et en souffrance sociale sont concernées, mais délicate aussi parce que vous n'aurez pas les logements disponibles pour garder dans la ville nos concitoyens qui le souhaitent et qui l'ont déjà exprimé. Le relogement peut être vécu comme une nouvelle opportunité de vie, à condition d'y mettre les moyens d'un accompagnement social adapté. La ville prévoit des choses, mais ne semble pas avoir prévu plus de moyens que ce qui était déjà prévu dans le premier programme de rénovation urbaine. Or, nous avons affaire à des familles dans une extrême précarité. Sous-estimer leur accompagnement revient à déplacer le problème intra ou extra-muros sans y remédier. Le véritable objectif de la rénovation urbaine d'un quartier est atteint quand les habitants ont réussi à dépasser leurs difficultés sociales, à les réduire, voire les résorber. Le seul véritable gagnant de ce projet, pour moi, est le bailleur. L'État va financer la démolition de son parc vétuste qu'il n'a jamais rénové ou amélioré. Il a failli à sa mission première de bailleur qui est de proposer un logement décent et digne, mais lui gagne au final. Pas les habitants et pour moi pas la ville, qui ne ressort pas grandie de ces énormes loupés sur le rendez-vous de la concertation.

**M. Philippe SIBILLE :** Madame Chouia, vous me rappelez d'anciens propos me concernant. C'est dur, mais je vais rester digne. « Chasser les pauvres de Hem », je me souviens sur l'ANRU1, Francis Vercamer, le maire de l'époque, avait presque dû me consoler, j'avais été l'objet d'un tract mené par une autre opposition de l'époque, qui m'accusait dans les mêmes termes : par ce biais, sur le projet ANRU et sur le relogement, vous voulez garder les bons et chasser les mauvais. Les mêmes, quelques mois après, me disaient « mais vous relogez les 3 ponts ». Je vais réserver mon émotion sur vos

propos, sur cette dureté d'accuser un élu comme je le suis de chasser les pauvres. Je vous laisse la responsabilité des propos. Là, j'avoue que j'ai l'uppercut, je suis sur le ring, je prends un coup, Madame Chouia. Il y a d'autres commentaires dans ce que vous me dites, votre intervention est très brillante, je peux comprendre votre ressenti. Les préjugés sur le conseil citoyen, je vous laisse responsable de vos propos. Sur l'établissement du conseil citoyen, je n'ai pas eu le même ressenti. Cela n'est pas très évident pour des citoyens lambda, peut-être, de s'impliquer dans ce conseil des citoyens. Nous avons essayé de respecter à la fois les associations, tout ce que nous pouvions dans cette répartition par collège, mais là, je vous laisse maîtresse de vos propos. Madame, comme vous, vous connaissez peut-être mieux le quartier que moi, même si j'y fais la proximité, bien souvent, dans des échanges ou du porte-à-porte, j'étais assez ébahi, parfois, que les gens n'osaient pas me faire rentrer, de peur que je découvre ce que j'imaginai dans certains logements. Déjà là, je m'étais dit, par rapport à la qualité du bâti, je ne suis pas architecte ni constructeur, peut-être qu'à l'époque, le bâti était viable, mais j'ai trouvé des logements pour lesquels je m'étais dit : ce n'est pas possible, nous n'y arriverons jamais, à force de réhabilitation, à garder ces logements. Il y avait un avantage à ces logements, pour éviter la déconstruction, je pense que c'est ce qu'avait voulu évoquer Monsieur Vercamer à l'époque, je crois, il répondra lui-même, c'était que nous avions les grandes typologies. C'est vrai que ce n'était quand même pas courant, sur le quartier, d'avoir de grandes typologies de logements, puisque nous avions une grande famille sur Hem. Je suis assez surpris que vous évoquiez la loi El-Khomri. Aujourd'hui, ce n'est pas moi qui fais les lois, mais ce n'est pas ma faute si, sur un projet comme celui de la Lionderie, nous ne pouvons plus refaire de locatif social. Il faut bien le faire en marge, nous n'allons pas revenir sur des choses que vous maîtrisez aussi bien que moi-même sur la notion de mixité et de rééquilibrage. Je l'avais évoquée, vous l'avez reprise parfois dans vos propos. C'était le propos que j'avais tenu dans la commission, nous étions restés sur celui-là, mais j'avais mesuré mes commentaires, c'était violent. Violent parce que vous y avez sans doute participé ou assisté, sur des démolitions sur l'ANRU1, où nous voyions effectivement des gens dans le lieu refuge, comme je le disais. Il me disait : nous allons abattre une tour, ce n'était pas terrible. C'était le seul lieu, quand je fermais la porte, on me laissait tranquille par rapport à tous mes problèmes. C'était un peu le même ressenti que nous pouvons avoir ici. Je n'ai pas l'impression, Madame, quand même, que l'ANRU1, pour lequel nous faisons aujourd'hui une meilleure information, si vous n'aimez pas le mot « concertation », soit complètement un échec. Preuve en est, c'est qu'a priori, d'après ce que Monsieur le Maire a annoncé tout à l'heure, nous aurons une bonne écoute de nos décideurs là-haut pour financer le projet. Voilà ce que j'avais à en dire. En résumé, Madame, le conseil citoyen appréciera vos commentaires et leur travail. Moi, je n'ai pas l'impression de leur avoir commandé un cahier des charges à tenir sur ce projet. Là, je vous donne raison, j'étais présent lors de cette réunion publique, nous avons dit aux architectes présents : n'hésitez pas à rencontrer les habitants pour les écouter et établir un projet. Très sincèrement, même s'il y a eu des collectifs créés à ce sujet, je n'ai pas vu à mon niveau de retours de projet qui pouvaient s'y tenir. J'ai entendu le commentaire que vous avez fait, même s'il était difficile de l'admettre, c'est vrai, ce que me disaient les habitants : vous nous demandez de travailler sur un projet, Monsieur Sibille, et maintenant, nous apprenons que ce ne sera pas pour nous. Vous l'avez dit, c'est vrai. Ensuite, la deuxième chose pour terminer mon propos, je voudrais que vous puissiez vous rendre compte que si, un jour, je vous faisais le même commentaire, à dire qu'en tant qu'être humain, nous pouvons chasser de sa commune une population pauvre, cela, j'ai beaucoup de difficultés, Madame, à vous le pardonner. Merci.

**Mme Karima CHOUIA :** Monsieur Sibille, il me semble que je ne vous ai absolument pas attaqué. J'ai dit que le ressenti des citoyens était que nous chassons les personnes hors de Hem, et vous l'avez dit vous-même à la commission et dans vos propos, parce que tous les habitants ne seront pas relogés sur Hem, sauf à ce que je n'aie rien compris, ni à la commission ni à ce que vous venez d'expliquer, tous les habitants ne seront pas relogés sur Hem. Leur ressenti, c'est ce que j'ai dit dans mon propos, c'est que nous les chassons hors de Hem. Je n'ai pas dit : Philippe Sibille les chasse hors de Hem.

**M. Philippe SIBILLE :** Madame, ce sera en fonction de leur demande. C'est pour cela que dans les derniers commentaires que je faisais, je rappelais ce qu'on appelle la CIET, qui a été décidée par la MEL, avec également l'ACI. Il faut bien aussi, Madame Chouia, que nous en tenions compte. Nous

allons écouter les demandes des habitants. Vous savez, au terme de cette réunion d'information, un habitant m'a dit : vous pensez que de ce fait, je pourrai exprimer mon envie d'aller à Wasquehal ? J'ai dit : nous allons vous écouter, nous allons voir, je ne peux pas dire oui ou non. C'est pour cela que je parlais peut-être d'un nouveau départ ou d'un renouveau. Nous ferons le maximum, bien évidemment, pour le relogement. À une échelle peut-être moindre, sur la démolition de Braille, nous avons une grosse majorité de gens qui souhaitaient rester à Hem. Sur les 18, il y a eu un décès, deux sont partis à l'extérieur, deux qui l'ont souhaité. Le reste, nous avons relogé sur Hem. Ce sera compliqué, je ne le cache pas aujourd'hui, mais je n'exclus pas la possibilité d'y arriver. Par contre, si les deux derniers paragraphes de mon intervention concernaient la CIET et l'ACI, que vous connaissez et que vous maîtrisez, c'est bien parce qu'il va falloir en tenir compte.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci, Monsieur Sibille. Je dois dire que je suis un peu étonné. Je pense que c'est dans la continuité du débat précédent, mais je suis excessivement étonné de la violence de vos propos, Madame Chouia. Je trouve que vous avez vraiment teinté vos propos d'une malhonnêteté intellectuelle forte, de préjugés, notamment sur le conseil citoyen, attaqué également les agents de la MEL qui vont faire mal le relogement. C'est vrai que ce n'est pas très facile d'annoncer, comme j'ai pu le faire la semaine dernière à 64 familles, que le moment était venu de penser à un relogement. Ce relogement s'effectuera entre trois et cinq ans. C'est vrai que ce n'est pas facile, nous ne dormons pas très bien la veille. Néanmoins, je vais être plus courageux que vous, Madame Chouia, je ne vais pas laisser les habitants dans les logements dans lesquels ils sont aujourd'hui. Donc effectivement, j'ai soutenu le projet dans lequel il fallait raser leur maison. Ce n'est pas facile, c'est vrai, mais nous sommes également élus pour cela. Je pense que les propos que vous avez tenus font quand même beaucoup injure à tout le travail qui a été effectué. J'ai noté à peu près 17 réunions publiques, sans compter l'intervention de l'Aventure, le devoir de mémoire. À l'approche des élections, j'espère que nos prochains débats seront empreints d'un peu plus de hauteur que ce que vous avez bien pu nous distiller aujourd'hui. Je vous propose de passer au vote sur le projet de renouvellement urbain de la Lionderie 3 Baudets, cité familiale, démolition des 64 logements, qui est contre ? Abstentions ? 30 voix pour et 1 abstention - Merci. Je vous remercie de vos commentaires et de vos interventions tout au long de l'année, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et de bien démarrer l'année 2019. À très bientôt.

*La séance est levée à 22 heures.*

Pascal NYS

Le Président

Le Secrétaire

---

*N. B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA ([www.codexa.fr](http://www.codexa.fr))  
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.*

---